



Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE DE L'ISÈRE



direction
départementale
de l'Équipement
Isère

INFORMATION DES ACQUÉREURS ET DES LOCATAIRES DE BIENS IMMOBILIERS SUR LES RISQUES MAJEURS Commune de CHONAS-L'AMBALLAN PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATION

Avertissement : seuls les plans de zonage papier des documents approuvés ont une valeur réglementaire

Légende :

Niveau de contraintes

■ Zones inconstructibles

■ Zones soumises à des conditions particulières

■ Zones sans contrainte spécifique

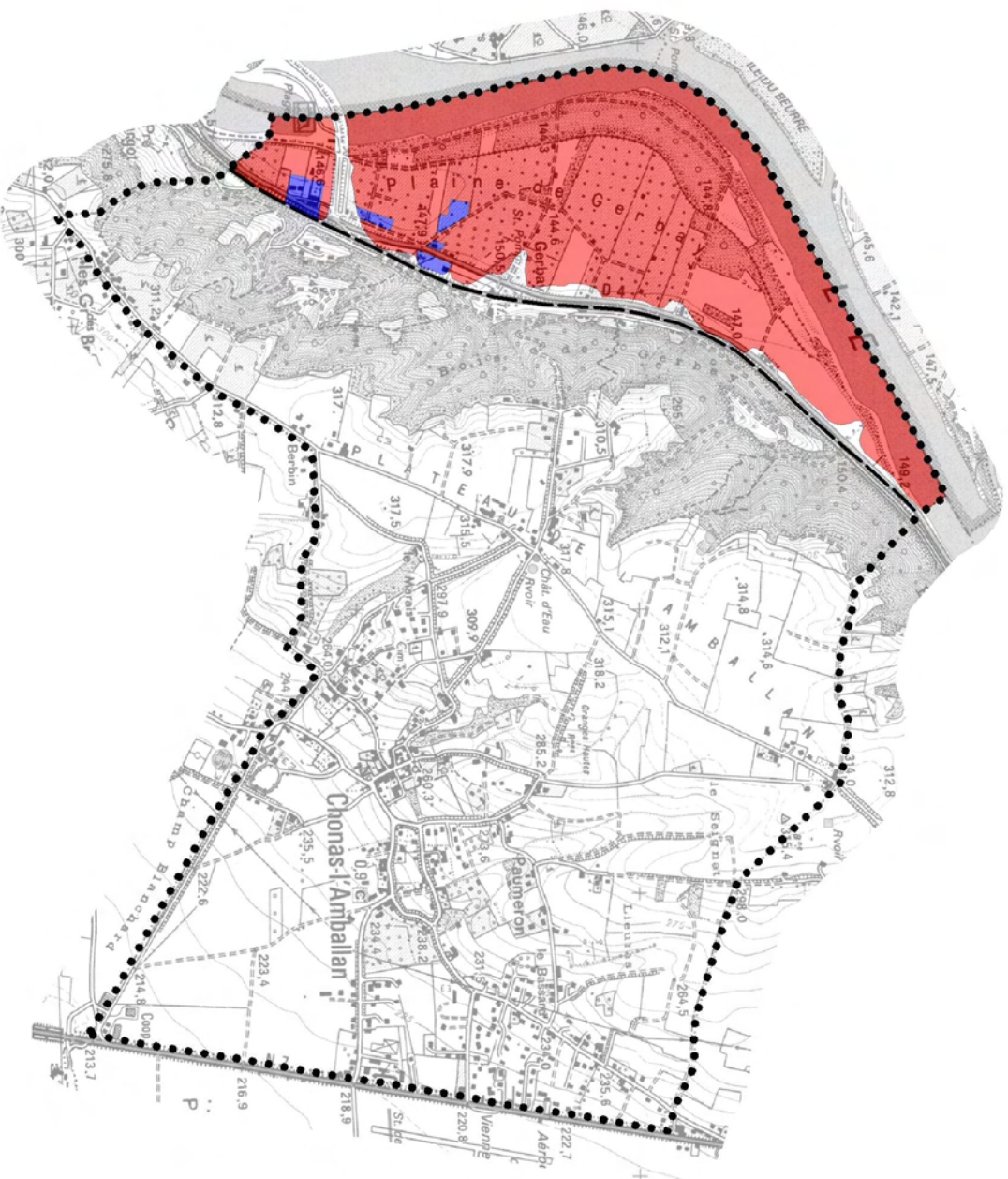
• • • • • Limite communale

— — — Limite de la zone d'étude

N



0 250 m 500 m 750 m 1 km





Liberté - Égalité - Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE DE L'ISÈRE



direction
départementale
de l'équipement
Isère

INFORMATION DES ACQUÉREURS ET DES LOCATAIRES DE BIENS IMMOBILIERS SUR LES RISQUES MAJEURS

Commune de SEYSSUEL

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATION

Avertissement : seuls les plans de zonage papier des documents approuvés ont une valeur réglementaire

Légende :

- Niveau de contraintes
- Zones inconstructibles
- Zones soumises à des conditions particulières
- Zones sans contrainte spécifique

- Limite communale
- Limite de la zone d'étude

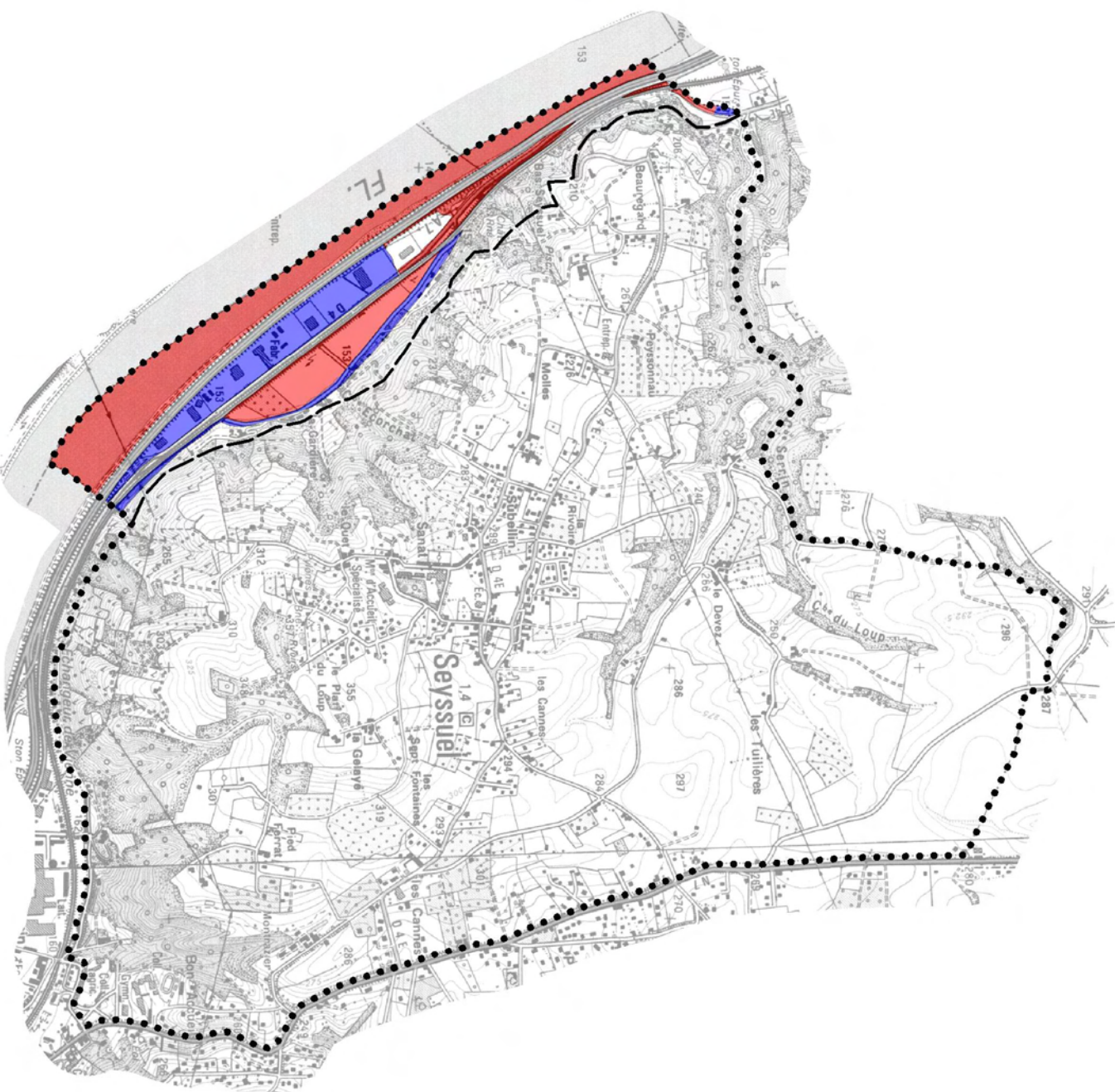


0 250 m 500 m 750 m 1 km

Copyright ICH scan 25

Édité en : Décembre 2005

Édition : GEOPLUS



CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES

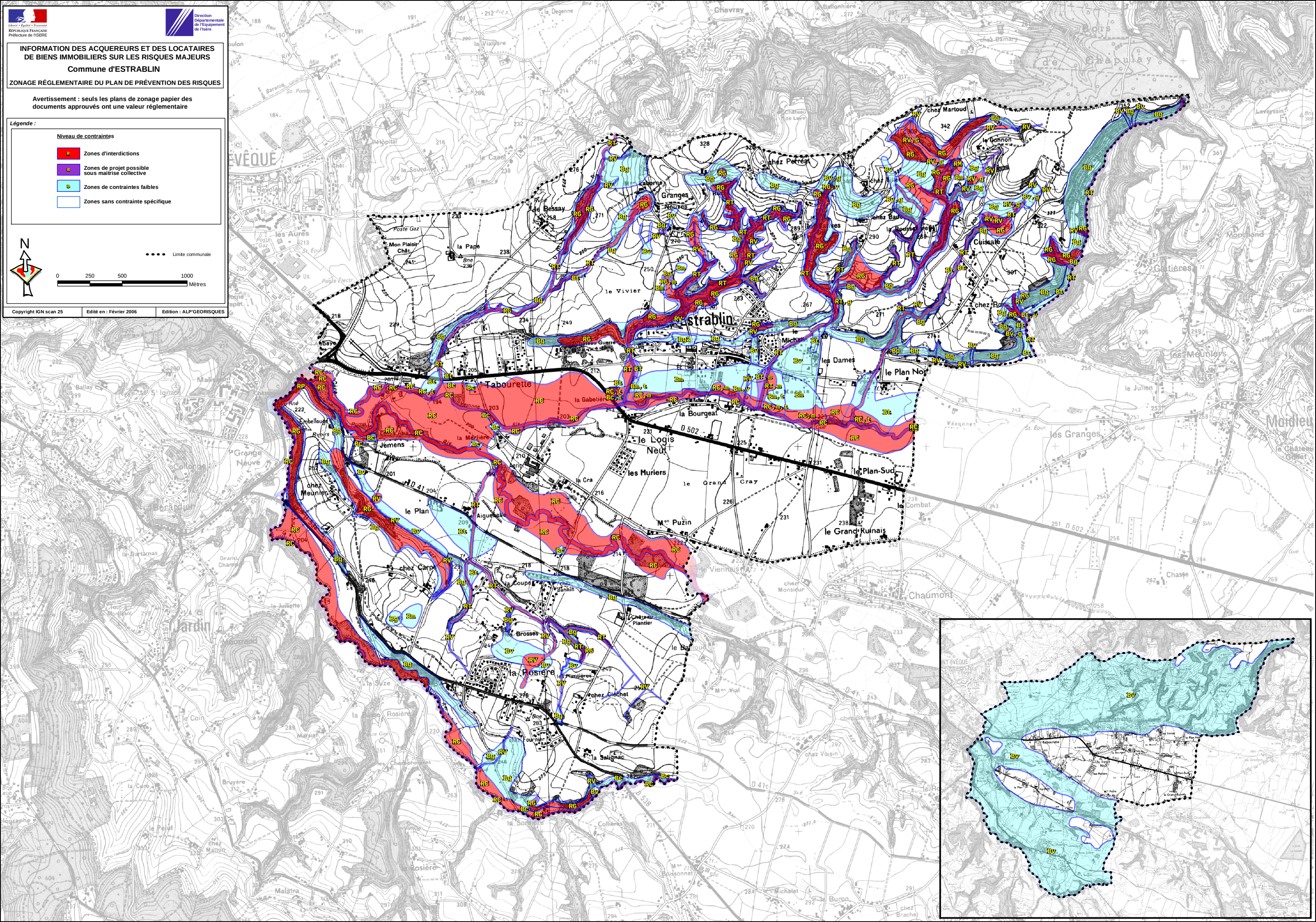
Légende :

Niveau de contraintes

- Zones d'interdictions
- Zones de projet possible sous maîtrise collective
- Zones de contraintes faibles
- Zones sans contrainte spécifique

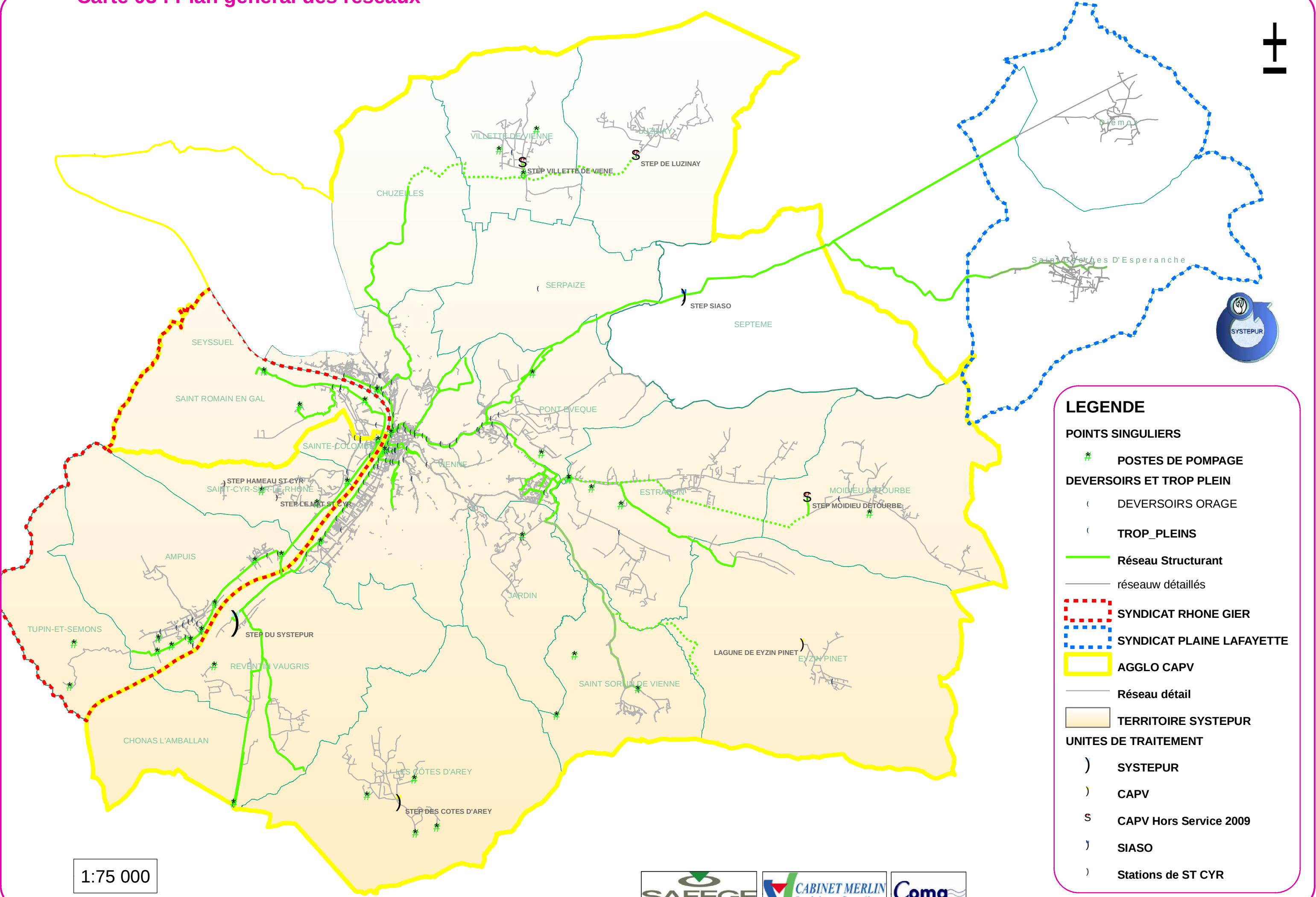
0 250 500 1000 Mètres

..... Limite communale



ANNEXE 12

CARTE 7 : RÉSEAUX STRUCTURANTS



LEGENDE

- POINTS SINGULIERS
- # POSTES DE POMPAGE
- DEVERSOIRS ET TROP PLEIN
- (DEVERSOIRS ORAGE
 - (TROP_PLEINS
- Réseau Structurant
- réseau détaillés
- SYNDICAT RHONE GIER
- SYNDICAT PLAINE LAFAYETTE
- AGGLO CAPV
- Réseau détail
- TERRITOIRE SYSTEUR
- UNITES DE TRAITEMENT
-) SYSTEUR
 -) CAPV
 - S CAPV Hors Service 2009
 -) SIASO
 -) Stations de ST CYR

1:75 000

ANNEXE 13

SYNTHÈSE DES SCHÉMAS DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DU PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE



ETAT DE L'ASSAINISSEMENT

Diagnostic du système d'assainissement du SYSTEPUR

TABLE DES MATIÈRES

1 Schéma général d'assainissement de Saint Romain en Gal	1
1.1 Contexte de l'étude.....	1
1.2 Données AEP (date : 1999).....	1
1.3 Données sur les réseaux	1
1.4 Volumes théoriques sanitaires	2
1.5 Débits mesurés	2
1.6 Charges mesurées en temps secs	2
1.7 Investigations complémentaires	2
1.8 Programme de travaux.....	2
1.9 Commentaires.....	2
1.9.1 Milieu naturel	2
1.9.2 Alimentation en eau potable	3
1.9.3 Démographie	3
1.9.4 Assainissement collectif	3
1.9.5 ANC.....	4
2 Schéma directeur de Sainte Colombe	5
2.1 Contexte de l'étude.....	5
2.2 Données AEP (date : 1999).....	5
2.3 Données sur les réseaux	6
2.4 Volumes théoriques sanitaires.....	6
2.5 Campagne de mesure.....	6
2.6 Débits mesurés	7
2.7 Charges mesuré en temps sec.....	7
2.8 Investigations complémentaires	7
2.9 Programme de travaux.....	7
2.10 Commentaires.....	8
2.10.1 Milieu naturel	8

2.10.2 Activités industrielles et commerciales	8
2.10.3 Campagne de mesure (Phase 2).....	8
2.10.4 Diagnostic du système d'assainissement (Phase 3).....	10
3 Schéma directeur d'Ampuis	11
3.1 Contexte de l'étude.....	11
3.2 Données AEP (date : 1999).....	11
3.3 Données sur les réseaux	11
3.4 Volumes théoriques sanitaires.....	12
3.5 Campagne de mesure.....	12
3.6 Débits mesurés	12
3.7 Charges mesuré en temps secs	12
3.8 Investigations complémentaires	13
3.9 Programme de travaux.....	13
3.10 Commentaires.....	13
3.10.1 Données préalables (Phase 1).....	13
3.10.1.1 Activités	13
3.10.1.2 Assainissement collectif (SDEI).....	14
3.10.2 Campagne de mesure (Phase 2).....	14
3.10.3 Assainissement autonome (phase 3).....	15
3.10.4 Sectorisation des eaux claires parasites (Phase 4).....	15
3.10.5 Modèle hydraulique (Phase 5).....	16
3.10.6 Évolutions futures.....	16
3.10.7 Travaux prévus	17
4 Schéma directeur d'assainissement et zonage de Tupin et Semons	19
4.1 Contexte de l'étude.....	19
4.2 Données AEP (date :)	19
4.3 Données sur les réseaux	19
4.4 Volumes théoriques sanitaires.....	20
4.5 Campagne de mesure.....	20
4.6 Débits mesurés	20
4.7 Charges mesuré en temps secs	20
4.8 Investigations complémentaires	20
4.9 Programme de travaux.....	20
4.10 Commentaires.....	20

4.10.1 Alimentation en eau potable	20
4.10.2 Assainissement collectif	21
4.10.3 Assainissement Autonome	21
4.10.4 Eaux pluviales	22
4.10.5 Prévisions futures	22
5 Étude diagnostic de Serpaize	23
5.1 Contexte de l'étude.....	23
5.2 Données AEP (date : 1999).....	23
5.3 Données sur les réseaux	23
5.4 Volumes théoriques sanitaires.....	24
5.5 Campagne de mesure.....	24
5.6 Débits mesurés	24
6 Etude diagnostic de Jardin.....	25
6.1 Contexte de l'étude.....	25
6.2 Données AEP (date : 2002).....	25
6.3 Données sur les réseaux	26
6.4 Volumes théoriques sanitaires.....	26
6.5 Campagne de mesure.....	26
6.6 Débits mesurés	27
6.7 Charges mesurées en temps secs	27
6.8 Investigations complémentaires	27
6.9 Programme de travaux.....	27
7 Étude diagnostic de Reventin Vaugris.....	29
7.1 Contexte de l'étude.....	29
7.2 Données AEP (date : 2004).....	29
7.3 Données sur les réseaux	30
7.4 Volumes théoriques sanitaires.....	30
7.5 Campagne de mesure.....	30
7.6 Programme de travaux.....	30
8 Étude diagnostic de Chuzelles	31
8.1 Contexte de l'étude.....	31
8.2 Données AEP (date : 1999).....	31
8.3 Données sur les réseaux	32

8.4 Volumes théoriques sanitaires.....	32
8.5 Campagne de mesure.....	32
8.6 Débits mesurés	33
8.7 Investigations complémentaires	33
8.8 Programme de travaux.....	33
9 Étude diagnostic de Cotes d'Arey	35
9.1 Contexte de l'étude.....	35
9.2 Données AEP	35
9.3 Données sur les réseaux	36
9.4 Volumes théoriques sanitaires.....	36
9.5 Campagne de mesure.....	37
9.6 Débits mesurés	37
9.7 Investigations complémentaires	37
9.8 Programme de travaux.....	37
10 Étude diagnostic de Saint Georges d'Espéranche	39
10.1 Contexte de l'étude.....	39
10.2 Débits mesurés	39
10.3 Investigations complémentaires	39
11 Étude diagnostic de Saint Sorlin.....	41
11.1 Contexte de l'étude.....	41
11.2 Données AEP	41
11.3 Volumes théoriques sanitaires.....	42
11.4 Programme de travaux.....	42
12 Étude diagnostic de Vilette de Vienne	43
12.1 Contexte de l'étude.....	43
12.2 Données AEP	43
12.3 Données sur les réseaux	44
12.4 Volumes théoriques sanitaires.....	44
12.5 Campagne de mesure.....	44
12.6 Débits mesurés	45
12.7 Charges mesurées en temps secs	45
12.8 Investigations complémentaires	45
12.9 Programme de travaux.....	45

13 Schéma directeur d'assainissement - Vallée de la Sévenne.....	47
13.1 Contexte et contenu de l'étude	47
13.2 Phase 1 : Diagnostic de la situation.....	48
13.3 Phase 2 : Étude des scénarios	48
13.4 Phase 3 : schéma directeur d'assainissement	48
13.4.1 Scénario d'assainissement retenu	48
13.4.2 Travaux envisagés	49
13.4.3 Conséquence pour le Systepur en terme d'effluents supplémentaires ..	51
14 Transit Luzinay-Villette de Vienne-Chuzelles – mémoire PROJET	53
14.1 Contexte.....	53
14.2 Diagnostic des stations d'épuration actuelles.....	54
14.2.1 Station d'épuration de Luzinay :	54
14.2.2 Station d'épuration de Villette de Vienne :	54
14.3 Travaux programmés.....	55
14.3.1 PHASE 1 : Liaison Villette de Vienne – Chuzelle et réseau de Vienne	55
14.3.2 PHASE 2 : Liaison Luzinay – Villette de Vienne.....	57
14.3.3 PHASE 3 : liaison Chuzelles – Vienne (renforcement)	58
14.3.4 Caractéristiques des Postes de refoulement prévus :	59
15 Réseau de Transit Intercommunal Vallées de l'Amballon-Gervonde – Avant Projet.....	61
15.1 Contexte de l'étude.....	61
15.2 Dimensionnement des ouvrages de transit	63

1

Schéma général d'assainissement de Saint Romain en Gal

1.1 Contexte de l'étude

Année de réalisation	Juin 2002
Bureau mandataire	Lyonnaise d'Environnement et d'Ingénierie

1.2 Données AEP (date : 1999)

Population	1380
Abonnés AEP	591

1.3 Données sur les réseaux

Réseaux	Quantité	Commentaires
Unitaire	Pas de données	4 connexions sur le collecteur de transfert (=syndicat Rhône Gier pour partie)
DO	4 déversoirs	
PR	Pas de données	

1.4 Volume théoriques sanitaires

Abonnés assujettis assainissement	424
Taux de raccordement	71.7 %

1.5 Débits mesurés

Il n'y a pas eu de campagne de mesure.

1.6 Charges mesurées en temps secs

Il n'y a pas eu de campagne de mesure.

1.7 Investigations complémentaires

Il n'y a pas eu d'investigations complémentaires.

1.8 Programme de travaux

Il n'y a pas eu de programme de travaux proposé.

1.9 Commentaires

1.9.1 Milieu naturel

On distingue 3 secteurs géographiques :

- ✓ La Vallée qui accueille regroupe la plupart de l'habitat et des activités (bordure du Rhône) ;
- ✓ Les coteaux qui sont très marqués : les ruisseaux ont littéralement entaillé le plateau sur environ 150m ;
- ✓ Le plateau qui occupe l'essentiel du territoire communal mais qui n'abrite qu'une infime partie de la population.

La géologie est marquée par un massif cristallin (fin du massif central) recouvert par endroit d'alluvions calcaires ou non.

Les 2 principaux cours d'eau sont le ruisseau de Vézérances et le ruisseau du Sifflet. Ils sont classés en zone naturelle sensible. Les cours d'eau, qui reçoivent leurs eaux des nombreux fossés qui drainent le territoire, se jettent tous dans le Rhône.

Hormis la nappe d'accompagnement du Rhône, aucun autre aquifère n'est présent sur le territoire, les formations géologiques n'étant pas favorables (micaschistes).

90 hectares, soit 7% du territoire, est concerné par le PPRI du Rhône, approuvé le 30 avril 1998. 8 secteurs sont ainsi déclarés submersibles.

Par ailleurs, la commune connaît des risques de mouvement de terrain.

1.9.2 Alimentation en eau potable

Aucun captage public d'eau potable n'est à signaler sur les communes de Saint Romain en Gal, Saint Cyr sur Rhône ou Sainte Colombe.

La distribution de l'eau potable est gérée par 2 syndicats :

- ✓ Le syndicat intercommunal des eaux des monts du lyonnais et de la basse vallée du Gier ;
- ✓ Le syndicat des eaux de Saint Romain en Gal & Sainte Colombe.

1.9.3 Démographie

L'habitat est essentiellement regroupé au niveau du bourg, desservi par le réseau d'assainissement. Les quelques hameaux de taille moyenne (10 à 20 habitants) ne sont quant à eux pas raccordés.

1.9.4 Assainissement collectif

Le réseau est majoritairement unitaire. On dénombre 4 déversoirs d'orages dont un, semble fréquemment sollicité. Un des 4 postes de refoulement du collecteur intercommunal se trouve sur Saint Romain.

1.9.5 ANC

150 logements sont en assainissement autonome.

Une enquête sur la conformité des assainissements individuels collectifs a été menée par questionnaire. Le taux de réponse était élevé. *A priori* :

- ✓ 55% des prétraitements sont conformes ;
- ✓ 44% des traitements sont conformes ;
- ✓ 75% des rejets sont conformes.

Une analyse de l'aptitude des sols à l'assainissement non collectif a été réalisée afin de déterminer quelle filière est à préconiser. La filière en substitution du sol en place est quasi systématique.

Des scénarios de raccordement collectif a été proposé pour 3 hameaux, 75 habitants (prévus en 2002), pour un montant de 66 140 € HT. Les autres secteurs restent en non collectif.

2

Schéma directeur de Sainte Colombe

2.1 Contexte de l'étude

Année de réalisation	2008
Bureau mandataire	SAFEGE

2.2 Données AEP (date : 1999)

Population	1808
Abonnés AEP	862
Volume AEP	105 074 m³ en 2006
Pop par foyer	Nc
Consommation unitaire	150 l/j/hab.
Gros consommateurs	Analyse spécifique de l'activité non domestique – 10 établissements enquêtés

2.3 Données sur les réseaux

Réseaux	Linéaire	Commentaires
Unitaire	4442 ml	
séparatif	1656 EU + 2471 EP	
Total	8569 ml	
DO	4	ensablement ou obturation partielle remarquée sur deux d'entre eux
PR	Aucun sur la commune, mais existence de pompage du syndicat Rhône Gier	problèmes de fonctionnement (arrêt fréquent des pompes)

2.4 Volumes théoriques sanitaires

Volume assujetti taxe assainissement	
Population assujettie assainissement	
Abonnés assujettis assainissement	790
Rejet unitaire	
Taux de raccordement	92%
Taux de rejet (estimé)	

2.5 Campagne de mesure

Nombre de points de mesures	10 points
Date campagne	du 9 avril au 6 mai 2008
Événements pluvieux interceptés	8 événements
Analyse qualité temps sec	MES, DBO5, DCO, NTK, Pt

2.6 Débits mesurés

ECPP	202 m³/j	
EU	135 m³/j	
Débit total temps sec	337 m³/j	

2.7 Charges mesuré en temps sec

DCO	148 kg/j
DBO5	65 kg/j
MES	41 kg/j
NTK	30 kg/j
Pt	1.8 kg/j

2.8 Investigations complémentaires

Sectorisation nocturne	14 octobre 2008 – trois antennes
Inspection télévisées	

2.9 Programme de travaux

Un programme de travaux a été proposé pour 1 723 k€ HT sur 11 ans portant sur :

- ✓ Mise en séparatif du secteur des Balmes et du secteur de Trénel ;
- ✓ 3 extensions pour raccorder des habitations en assainissement autonome (Jacquetières, chemin des Jacquetières et chemin de Rive de Gier) ;
- ✓ Réhabilitation voire refonte total des 2 PR.

2.10 Commentaires

2.10.1 Milieu naturel

La pluie record est 97 mm sur 24h.

2.10.2 Activités industrielles et commerciales

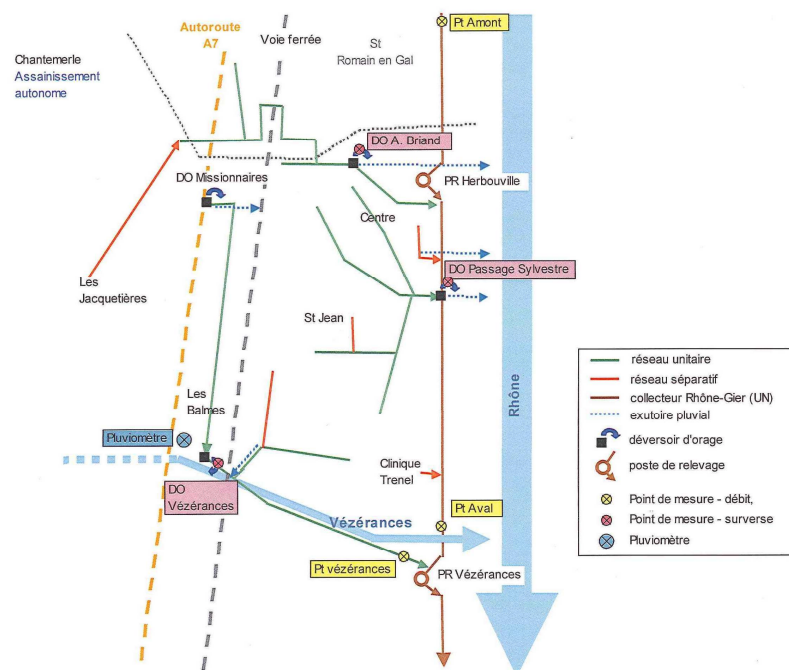
Une enquête a été réalisée par la SDEI pour inventorier les rejets autres que domestiques. 10 établissements ont été contrôlés et classés en 3 groupes suivant l'impact sur le système d'assainissement (impact sur le réseau, impact qualitatif sur le traitement biologique, impact qualitatif sur la qualité des boues biologiques).

- ✓ Groupe 1 : faible ou nul – 5 établissements ;
- ✓ Groupe 2 : nuisance modérée - 5 établissements ;
- ✓ Groupe 3 : importantes mise en conformité – aucun établissement.

Bilan : les résultats de l'enquête montrent que l'impact des activités commerciales ou industrielles sur la commune de Ste Colombe est très faible.

2.10.3 Campagne de mesure (Phase 2)

L'implantation des points de mesure a été la suivante.



Le récapitulatif des débits mesurés est présenté dans le tableau suivant :

	Q journalier	Q ECP	Q EU	% ECP
Pt Amont	367 m³/j	246 m³/j	120 m³/j	67 %
Pt Aval	278 m³/j	181 m³/j	97 m³/j	65 %
Pt Vézérances	59 m³/j	21 m³/j	38 m³/j	35 %
Total Ste-Colombe	337 m³/j	202 m³/j	135 m³/j	60 %

2.10.4 Diagnostic du système d'assainissement (Phase 3)

L'état et le fonctionnement global du réseau d'assainissement sont satisfaisants. En revanche, le collecteur intercommunal Rhône-Gier présente des problèmes importants ce qui vient perturber le fonctionnement du système d'assainissement de la commune.

Une part importante d'ECP a été mesurée.

Réseau intercommunal : les visites de terrain ont révélé d'importantes mises en charge sur le réseau générant des déversements en continu de la totalité des effluents vers le Rhône, et ce à cause du dysfonctionnement des PR d'Herbouville et de Vézérance, suite à des événements pluvieux.

3

Schéma directeur d'Ampuis

3.1 Contexte de l'étude

Année de réalisation	2004
Bureau mandataire	BETURE-CEREC (POYRY)

3.2 Données AEP (date : 1999)

Population	2178
Abonnés AEP	1151
Volume AEP	201 484 m ³
Pop par foyer	2.5 personnes
Consommation unitaire	175 m ³ /j/ab
Gros consommateurs	27 de plus de 1000 m ³

3.3 Données sur les réseaux

Réseaux	Linéaire
Unitaire	Nc
séparatif	Nc
Total	25 km
DO	11
PR	5

3.4 Volumes théoriques sanitaires

Volume assujetti taxe assainissement	114 650 m ³ /an
Population assujettie assainissement	
Abonnés assujettis assainissement	828
Rejet unitaire	
Taux de raccordement	72%
Taux de rejet (estimé)	

3.5 Campagne de mesure

Nombre de points de mesures	12 points
Date campagne	Du 23 mai au 23 juin 2003, période de nappe basse
Évènements pluvieux interceptés	2 événements ; 0,64 mm/h sur 15 heures pour le max
Analyse qualité temps sec	MES, DBO5, DCO, NTK, Pt

3.6 Débits mesurés

ECPP	435 m ³ /j
Débit	227 m ³ /j
Débit total temps sec	662 m ³ /j

3.7 Charges mesuré en temps secs

DCO	74.1 kg/j
DBO5	33.2 kg/j
MES	142.9 kg/j
NTK	16.6 kg/j
Pt	2.4 kg/j

3.8 Investigations complémentaires

Sectorisation nocturne	20 juin 2003 – 11.2 l/s (40 m³/h)
Inspection télévisées	610 ml – 6.3 l/s (23 m³/h)

3.9 Programme de travaux

Un programme de travaux a été proposé, pour.

- ✓ Aménagements assainissement collectif : 800 k€ HT ;
- ✓ Bassin d'orage de 400 m³ : 350 000 k€ HT.

3.10 Commentaires

3.10.1 Données préalables (Phase 1)

3.10.1.1 Activités

Sont présents sur la commune :

- ✓ 20 entreprises qui consomment entre 100 et 6800 m³ d'eau par an (2002). 5 d'entre-elles ont une consommation supérieure à 1000m³ ;
- ✓ 45 viticulteurs parmi lesquels 33 vinificateurs sont raccordés au réseau d'assainissement (pollution significative).

Quantités de rejets (2002)	< 10 hl	10 à 50 hl	>50 hl
Nb Raccordés	4	9	18
Nb Non raccordés		5	7

3.10.1.2 Assainissement collectif (SDEI)

Les exutoires sont les suivants :

- ✓ 5 ruisseaux qui drainent le bassin versant de la commune et de celles d'au-dessus (Goutay, Reynard, Ritolas, Féloidière, Murinaud) ;
- ✓ Le Rhône ;
- ✓ 5 postes de relevage en série qui conduisent à la STEP Systepur à Reventin Vaugris.

Le réseau est à dominante unitaire et ne bénéficie pas d'un entretien régulier, notamment concernant le curage. Des problèmes de mises en charge apparaissent par temps de pluie sur les parties aval du réseau avec une influence relativement forte du niveau du Rhône.

3.10.2 Campagne de mesure (Phase 2)

Les volumes mesurés sur les postes de relevage et de refoulement figurent dans le tableau suivant :

	PR CHATEAU	PR TRIEVES	PR TRAILLE	PR STADE
Volume EU stricte (m3/j)	103	115	117	222
Volume eaux claires parasites (m3/j)	41	48	48	378
% eaux claires parasites	28	29	29	63
Volume total (m3/j)	144	163	165	600

Les volumes mesurés non raccordés sur le collecteur de transfert Rhône-Gier sont :

	TUPIN	EP TRIEVES
Volume EU stricte (m3/j)	110	14
Volume eaux claires parasites (m3/j)	338	2
% eaux claires parasites	75	13
Volume total (m3/j)	448	16

Les mesures mettent en évidence des inversions de branchement, en particulier pour EP TRIEVE (canalisation pluviale DN900) qui déverse dans le Rhône.

Par temps de pluie, on a mis en charge à l'amont des postes de relevage TRAILLE et STADE.

Les conclusions de la campagne de mesure sont :

- ✓ Quantités importantes d'eaux claires parasites ;
- ✓ Inversions de branchement sur le réseau pluvial EP TRIEVE ;
- ✓ Le PR TRAILLE est en limite de PPI, des traces de mise en charge sont visibles ce qui révèle des débordements dans le PPI. La priorité est donc de vérifier l'étanchéité des conduites.

3.10.3 Assainissement autonome (phase 3)

142 habitations ne sont pas raccordées au réseau d'assainissement collectif (2002). 121 habitations ont été enquêtées et 83% ont répondu. 20 visites sont venues préciser l'enquête. Très peu de systèmes d'assainissement autonome en place correspondent à la filière préconisée mais ces installations ne présentent pas toutes de dysfonctionnement majeur.

Une étude d'aptitude des sols a été menée sur 11 secteurs.

3.10.4 Sectorisation des eaux claires parasites (Phase 4)

Les débits d'eaux claires parasites mesurés sur chaque bassin versant figure dans le tableau suivant :

Bassins versants	Débits eaux claires parasites (l/s)	
Tupin-Semons	entreprise Guigal : 2.5 l/s réseau eaux pluviales : 1.05 l/s réseau unitaire : 0.6 l/s diffus	Supprimé
PR Château	0.75 l/s diffus (4 arrivées)	
PR Trièves	0.1 l/s diffus	
Ø900 Trièves	0 l/s ruisseau à sec	
rejet Traille	0 l/s	
PR Traille	ε	
PR Stade	ch. de la Vallière : 3.9 l/s	Supprimé
RG1	rue du Lacat : 2.2 l/s	reduction prévue de 80% (-1.9 l/s)
collecteur de transfert	peupliers CCMX : 0.2 l/s	
TOTAL	11.2 l/s	

- 2.5
- 3.9
- 1.9

3 l/s soit 260 m³/j

- ✓ 54% des intrusions ont été sectorisées chemin de la Vallière et rue du Lacat. En partie réglé ;
- ✓ 22% concernent les rejets de la cave viticole GUIGAL SA. Réalisation d'une enquête. Résultat : le problème venait du circuit de refroidissement de la société, suite à un mauvais réglage d'une vanne. Situation réglée ;
- ✓ 13% sont diffuses ;
- ✓ 9% correspondent à des raccordements de réseaux d'eaux pluviales sur le réseau unitaire.

3.10.5 Modèle hydraulique (Phase 5)

Les données qui ont servi à caler le modèle sont les suivantes :

- ✓ Par temps de pluie : Pluie du 25 au 26 mai 2003 – 10mm ;
- ✓ Par temps sec : données de la campagne de mesure de temps sec.

Au point de vue pluie mensuelle, environ 70% des effluents sont by-passés au niveau des déversoirs d'orages et trop-plein soit environ 2100 m³.

Seuls 1000 m³ d'effluents sont acheminés au collecteur général. Cependant, sur les effluents déversés, la plupart concerne de l'eau pluviale raccordée sur l'unitaire.

Il convient donc, d'effectuer des investigations supplémentaires afin de bien séparer les EU des EP sur les secteurs déjà en séparatif et de poursuivre cet effort sur d'autres secteurs si possible.

3.10.6 Évolutions futures

Le POS prévoit 185 habitations supplémentaires soit 462 habitants (en zones U, UA, NA et NB). 22 zones urbanisables sont définies dans le POS.

Le volume stricte d'eaux usées attendu sera ainsi de 380m³/j (sur la base de 150l/hab/j). A ce chiffre s'ajoute les eaux claires parasites qui sont estimées à 3 l/s si les interventions prévues ont été réalisées (cf. tableau paragraphe 4))

On arrive ainsi à un volume total FUTUR par temps sec de 640 m³/j.

	2002	futur
Nb habitations	828	1013
Nb habitants	2178	2533
EU (m ³ /j)	314 soit 280 en STEP (90%)	380
ECP (m ³ /j)	435	260
Total (m ³ /j)	662	640

3.10.7 Travaux prévus

Les aménagements « futurs » sur le réseau d'assainissement ont pour objectifs :

- ✓ Supprimer les problèmes principaux d'insuffisances hydrauliques du réseau d'assainissement pour une pluie décennale (éviter les débordements) ;
- ✓ Protéger le milieu naturel contre les déversements des déversoirs d'orages pour les petites pluies (de fréquence mensuelle).

Secteur Tupin :

- ✓ - Création PR + canalisation EU8 ;
- ✓ - Création bassin tampon pour les EP (100 + 1100 m³).

Secteur Château :

- ✓ DO3 supprimé et recréé en amont. Le collecteur T9000 mm deviendra ainsi strictement pluvial ;
- ✓ Nouveau PR étanche dans le secteur « le Port » + canalisation EU4.

Secteur Trieves :

- ✓ - Le réseau est en séparatif sur certaines parties en amont mais en unitaire à l'aval. Une déconnexion est prévue ;
- ✓ - Renforcement UN3 ;
- ✓ Création DO14 ;
- ✓ DO7 modifié (suppression vanne guillotine, ajout clapet anti-retour) ;
- ✓ Au niveau du carrefour entre Trieves et rue de Revoux, les 2 collecteurs unitaires raccordés au pluvial devront être raccordés correctement.

Secteur La Traille :

- ✓ Les EU de la rue du bac, actuellement déversées dans le Rhône, devront être raccordées au collecteur principal ou au PR Traille ;
- ✓ Le PR Traille devra être rendu étanche.

Secteur Verenay :

- ✓ Vérifier l'éventualité d'une connexion EU2 avec le talweg descendant du coteau ;
- ✓ Création EP3 (déconnexion du réseau unitaire) ;
- ✓ Création EP1 dans la rue du lotissement ;

- ✓ Suppression DO2 pour le remplacer sur le réseau unitaire au niveau de la nationale ;
- ✓ Création séparatif EP2 –EU1 depuis l'ouest de la rue de Montlys jusqu'au DO2 ;
- ✓ Renforcement UN1 et UN2.

4

Schéma directeur d'assainissement et zonage de Tupin et Semons

4.1 Contexte de l'étude

Année de réalisation	2002
Bureau mandataire	DDAF 69

4.2 Données AEP (date :)

Population	441
Abonnés AEP	161
Volume AEP	18 433
Pop par foyer	
Consommation unitaire	114 m³/ab/an
Gros consommateurs	Nc

4.3 Données sur les réseaux

Réseaux	Linéaire
Total	3050 ml
DO	Pas de déversoir
PR	Pas de poste

4.4 Volumes théoriques sanitaires

Il n'y a pas de données.

4.5 Campagne de mesure

Il n'y a pas eu de campagne de mesure.

4.6 Débits mesurés

Il n'y a pas eu de campagne de mesure.

4.7 Charges mesuré en temps secs

Il n'y a pas eu de campagne de mesure.

4.8 Investigations complémentaires

Il n'y a pas eu de campagne de mesure.

4.9 Programme de travaux

Il n'y a pas eu de programme de travaux.

4.10 Commentaires

4.10.1 Alimentation en eau potable

La distribution est assurée par deux réseaux sans interconnexions :

- ✓ Ampuis alimente Tupin (DN100) ;
- ✓ Le syndicat des Monts du Lyonnais (MOLY) alimente Semons et les fermes du plateau.

4.10.2 Assainissement collectif

Le réseau d'assainissement de Tupin-Semons est raccordé sur celui d'Ampuis.

Diamètre	Longueur	Ecoulement	Type
200	1550	Gravitaire	Séparatif
500	450	Gravitaire	Séparatif
90	1050	Refolement	-

4.10.3 Assainissement Autonome

Les sols de la commune sont pour la plupart peu aptes aux méthodes d'épandage de l'assainissement autonome. Le risque pour le milieu naturel est donc élevé dans ce secteur.

L'aptitude des sols à l'infiltration est mauvaise d'où la préconisation de 2 types de filières sur sol reconstitué (filtre à sable horizontal, tertre filtrant).

Le zonage de l'assainissement autonome fait état de 15 secteurs qui ont été enquêtés.

Le tableau n°12 fait la synthèse et donne pour chaque secteur l'état de l'assainissement autonome :

SECTEURS	Habitations	Dispositifs conformes	Dispositifs devant être réhabilités	Non déterminés	Habitations sans dispositifs
TOTAL	92	20	28	37	7

1	12	4	4	3	1
2	2			2	
3	4		1	3	
4	25	7	8	8	2
5	4	0	4	0	0
6	4			6	
7	3		2		1
8	5	2	1	3	1
9	2		1	1	
10	3		3		
11	5		2	3	
12	16	6	3	7	
13	2	1		1	
14	2		2		
15	3		1		2

4.10.4 Eaux pluviales

Le réseau d'eaux pluviales sur le bourg de Tupin draine 3 bassins versants.

Des calculs de ruissellement ont été effectués afin d'évaluer les débits générés. Ces calculs démontrent l'insuffisance du réseau au niveau du dimensionnement des conduites (mises en charge).

4.10.5 Prévisions futures

- ✓ La création d'un lotissement de 40 habitations est prévue à l'époque ;
- ✓ Tupin : stable, 75 abonnés ;
- ✓ Semons et les lieux-dits du plateau : une centaine d'abonnés.

Les hameaux suivants seront raccordés à terme au réseau d'assainissement collectif : Les Olivières, Le Pimotin, La But de Mont.

Ces raccordements sont prévus en 3 phases de travaux entre 2000 et 2003.

5

Étude diagnostic de Serpaize

5.1 Contexte de l'étude

Année de réalisation	2000
Bureau mandataire	CETE APAVE Lyonnaise

5.2 Données AEP (date : 1999)

Population	1266
Abonnés AEP	423
Volume AEP	62337
Pop par foyer	2.99
Consommation unitaire	0.135m ³ /j/hab
Gros consommateurs	0

5.3 Données sur les réseaux

Réseaux	Linéaire	Commentaires
Unitaire	Non précisé	Réseaux séparatifs sauf quartier du Valeron
EU	Non précisé	
DO	DO Valeron ; renvoie vers le Valeron	

5.4 Volumes théoriques sanitaires

Volume assujetti taxe assainissement	31549
Abonnés assujettis assainissement	165
Population assujettie assainissement	493
Rejet	0.175m ³ /j/hab
Taux de raccordement	43%
Taux de rejet (estimé)	80%

5.5 Campagne de mesure

Nombre de points de mesures	4
Date campagne	9-11 février 2000
Évènements pluvieux interceptés	2 évènements (<3.4 mm)
Analyse qualité temps sec	PH, DBO5, DCO, MES, NTK et Ptotal
Analyse qualité temps de pluie	PH, DBO5, DCO, MES

5.6 Débits mesurés

ECPP	15m ³ /j	Méthode employée : ECPP = 95% (minimum nocturne)
Surface active	1.58ha	Calculé avec un coefficient d'imperméabilité de 85% ; surface active réelle est donc de 1.57
Débit total temps sec	56 m ³ /j	Dont 41m ³ /j d'EU strictes

6

Etude diagnostic de Jardin

6.1 Contexte de l'étude

Année de réalisation	2005
Bureau mandataire	PMH

6.2 Données AEP (date : 2002)

Population	1948 (1999)
Abonnés AEP	666
Volume AEP	94589
Pop par foyer	2.9
Consommation unitaire	134l/j/hab
Gros consommateurs	0

6.3 Données sur les réseaux

Réseaux	Linéaire	Commentaires
Unitaire	0	
séparatif	14 km	
Total	14km	
DO	Trop plein du poste	Vers ruisseau le Berardier
PR	Quartier Berardier	Usure avancée d'après PMH

6.4 Volumes théoriques sanitaires

Volume assujetti taxe assainissement	62797
Population assujettie assainissement	1285
Abonnés assujettis assainissement	447
Rejet unitaire	0.131 m ³ /j/hab
Taux de raccordement	66%
Taux de rejet (estimé)	Non estimé dans l'étude (98% d'après chiffre fourni)

6.5 Campagne de mesure

Nombre de points de mesures	4
Date campagne	20/04 au 11/05/2004
Evènements pluvieux interceptés	12 événements supérieurs à 2mm
Analyse qualité temps sec	DBO/DCO/N/MES/P

6.6 Débits mesurés

ECPP	120 m ³ /j	Dont 70m ³ /j sur le chemin de Berardier,
Surface active	1.7ha	Par différence avec les surfaces actives venant de Saint Sorlin (0.2ha)
Débit total temps sec	290 m ³ /j	Dont 170m ³ /j d'EU strictes

6.7 Charges mesurées en temps secs

DBO	69kg/j	
-----	--------	--

6.8 Investigations complémentaires

Test à la fumée	30 anomalies détectées, soit 2580m ² de surface active
Inspection télévisées	101 anomalies détectées

6.9 Programme de travaux

Un programme de travaux a été proposé, pour 125 000 euros.

7

Étude diagnostic de Reventin Vaugris

7.1 Contexte de l'étude

Année de réalisation	2004
Bureau mandataire	SED

7.2 Données AEP (date : 2004)

Population	1577 (1999)
Abonnés AEP	653
Volume AEP	NC
Pop par foyer	2.9
Consommation unitaire	NC
Gros consommateurs	ASF (volume

7.3 Données sur les réseaux

Réseaux	Linéaire
Unitaire	0
séparatif	20.6km
Total	20.6
DO	Pas de DO
PR	1

7.4 Volumes théoriques sanitaires

Volume assujetti taxe assainissement en 2003	62654
Population assujettie assainissement	Non précisé
Abonnés assujettis assainissement	387
Rejet	154m ³ /j
Taux de raccordement	59%
Taux de rejet (estimé)	Non spécifié

7.5 Campagne de mesure

Pas de campagne de mesure

7.6 Programme de travaux

Raccordement du quartier de l'Aubressin

8

Étude diagnostic de Chuzelles

8.1 Contexte de l'étude

Année de réalisation	2004
Bureau mandataire	EPTEAU

8.2 Données AEP (date : 1999)

Population	1958
Abonnés AEP	747
Volume AEP (2002)	90426
Pop par foyer	2.5 (estimé)
Consommation unitaire	125 l/j/hab
Gros consommateurs	Non signalé

8.3 Données sur les réseaux

Réseaux	Linéaire
Unitaire	0
séparatif	19,1 km
Total	19.1 km
DO	Pas de DO
PR	Pas de PR

8.4 Volumes théoriques sanitaires

Volume assujetti taxe assainissement	60394
Population assujettie assainissement	1270
Abonnés assujettis assainissement	508
Rejet unitaire	128 l/j/hab
Taux de raccordement	65%
Taux de rejet (estimé)	100%

8.5 Campagne de mesure

Nombre de points de mesures	8 dont 3 points de prélèvement
Date campagne	Du 9/12/2003 au 7/01/2004
Évènements pluvieux interceptés	9 pluies supérieures à 1 mm/h
Analyse qualité temps sec	DBO/DCO/NTK/MES/Pt

8.6 Débits mesurés

ECPP	145m ³ /j	85% du minimum nocturne
Surface active	1.3ha	
Débit total temps sec	305m ³ /j	Dont 160 d'EU strictes

8.7 Investigations complémentaires

Test à la fumée	Aucun
Inspection télévisées	Prévu dans le SDA et réalisé en 2009

8.8 Programme de travaux

Aucun programme de travaux.

9

Étude diagnostic de Cotes d'Arey

9.1 Contexte de l'étude

Année de réalisation	2004
Bureau mandataire	Beture - Cerec

9.2 Données AEP

Population (en 1995)	1387
Abonnés AEP	522
Volume AEP (21996)	64675
Pop par foyer	2.9
Consommation unitaire	
Gros consommateurs	

9.3 Données sur les réseaux

Réseaux	Linéaire	Commentaires
Unitaire	52%	
séparatif	48%	Secteurs de Saint Mamert et Verpreux
Total	100%	Linéaire non précisé dans SDA
DO	3DO	DO départementale ne fonctionne pas.
PR	4 postes	

9.4 Volumes théoriques sanitaires

Volume assujetti taxe assainissement	47934
Population assujettie assainissement	1080
Abonnés assujettis assainissement	400
Rejet unitaire	122l/j/hab
Taux de raccordement	77%
Taux de rejet	Non estimé

9.5 Campagne de mesure

Nombre de points de mesures	5
Date campagne	23-24/10/1997 (durée de la campagne temps de pluie non précisée)
Évènements pluvieux interceptés	
Analyse qualité temps sec	

9.6 Débits mesurés

ECPP	60m ³ /j	(90% du débit minimum)
Surface active	5.1ha	Déterminé sur une pluie unique de 11.8 mm
Débit total temps sec	150m ³ /j	Dont 90m ³ /j d'EU strictes

9.7 Investigations complémentaires

Test à la fumée	Non prévu
Inspection télévisées	Prévu dans schéma directeur.

9.8 Programme de travaux

Aucun programme de travaux.

10

Étude diagnostic de Saint Georges d'Espéranche

10.1 Contexte de l'étude

Année de réalisation	2003
Bureau mandataire	Alp Études

Le mémoire de ce diagnostic n'ayant pu être récupéré, seules les informations présentes dans les pièces graphiques transmises par la CAPV figurent dans cette synthèse.

10.2 Débits mesurés

ECPP	60m ³ /j	
Surface active	5.1ha	Déterminé sur une pluie unique de 11.8 mm
Débit total temps sec	150m ³ /j	Dont 90m ³ /j d'EU strictes

10.3 Investigations complémentaires

Test à la fumée	Non prévu
Inspection télévisées	Réalisées sur les rue de la Serve du Pont, rue de Verdun, route des Ayes, rue du Fond de Ville, place de la Halle rue Grassolière et rue de Sunière.

11

Étude diagnostic de Saint Sorlin

11.1 Contexte de l'étude

Année de réalisation	2003
Bureau mandataire	Pierre Giroud ingénieur conseil

11.2 Données AEP

Population (en 1999)	722
Abonnés AEP	266
Volume AEP (21996)	NS
Pop par foyer	2.71
Consommation unitaire	NS
Gros consommateurs	aucun

11.3 Volumes théoriques sanitaires

Volume assujetti taxe assainissement	NS
Population assujettie assainissement	266
Abonnés assujettis assainissement	98
Rejet unitaire	NS
Taux de raccordement	37%
Taux de rejet	NS

11.4 Programme de travaux

Extension du réseau en PVC 200mm ou en fonte 200m sur différents secteurs. Ce programme a été mis en œuvre par la commune et la CAPV.

Des postes de refoulement ont également été prévus.

12

Étude diagnostic de Vilette de Vienne

12.1 Contexte de l'étude

Année de réalisation	2000
Bureau mandataire	COREFIC

12.2 Données AEP

Population 1999	1173
Abonnés AEP	443
Volume AEP 1998	78294
Pop par foyer	2.65
Consommation unitaire	183 l/j/hab
Gros consommateurs	Piscine municipale : 7600m3/an ; distillerie

12.3 Données sur les réseaux

Réseaux	Linéaire	Commentaires
Unitaire	0	
séparatif	15.5	
Total	15.5	
DO		
PR		

12.4 Volumes théoriques sanitaires

Volume assujetti taxe assainissement	47600
Population assujettie assainissement	864
Abonnés assujettis assainissement	326
Rejet EU	130m3/j
Taux de raccordement	73.6%
Taux de rejet (estimé)	80%

12.5 Campagne de mesure

Nombre de points de mesures	6
Date campagne	Octobre – novembre 1999
Evènements pluvieux interceptés	7 évènements supérieurs à 2mm
Analyse qualité temps sec	

12.6 Débits mesurés

ECPP	63m ³ /	
Surface active	1.9 ha	
Débit total temps sec	166m ³ /j	Dont 103m ³ /j d'EU strictes

12.7 Charges mesurées en temps secs

DBO		
-----	--	--

12.8 Investigations complémentaires

Test à la fumée	
Inspection télévisées	

12.9 Programme de travaux

13

Schéma directeur d'assainissement - Vallée de la Sévenne.

13.1 Contexte et contenu de l'étude

- ✓ Bureau mandataire : IRAP ;
- ✓ Année : 2001 ;
- ✓ Maître d'ouvrage : Syndicat Hydraulique des 4 Vallées du Bas Dauphiné.

Ce schéma directeur d'assainissement fait suite aux orientations prises lors du contrat de rivière de la Vallée de la Sévenne, et concerne les communes de Chuzelles, Luzinay, St Just Chaleyssin, Serpaize et Villette de Vienne.

Il est constitué de 3 phases qui, à terme, visent à préconiser un scénario d'assainissement répondant aux exigences réglementaires et respectant les objectifs de qualité de la Sévenne.

13.2 Phase 1 : Diagnostic de la situation

Différents indicateurs ont été calculés (démographie, raccordement, volumes...). Néanmoins, ils s'appuient sur des schémas directeur ayant déjà fait l'objet de synthèse dans cette étude (SDA Villette de Vienne et Serpaize) ou trop anciens (Luzinay - 1998). Ils ne sont donc pas repris dans cette synthèse.

- ✓ -Présentation de l'état initial des systèmes d'assainissement ;
- ✓ -Niveau d'avancement des études engagées pour chaque commune (zonage, schéma directeur...).

13.3 Phase 2 : Étude des scénarios

- ✓ Élaboration de différents scénarios possibles ;
- ✓ Comparaison (avantages/inconvénients) ;
- ✓ Moyens de réalisation technique ;
- ✓ Chiffrages des scénarios.

13.4 Phase 3 : schéma directeur d'assainissement

- ✓ Choix du scénario ;
- ✓ Programme de travaux d'assainissement.

13.4.1 Scénario d'assainissement retenu

Il ressort de la phase finale le scénario suivant :

- ✓ Le raccordement des communes de Villette de Vienne, Luzinay et d'une partie de Serpaize sur Chuzelle afin que leurs effluents soient traités à la station d'épuration du Systepur.

Ce qui nécessite la réhabilitation de 80% du linéaire de Chuzelles (4km), et de 2km du linéaire de Vienne.

- ✓ La poursuite du traitement des effluents de St Just Chaleyssin par la station d'épuration de DANONE.

13.4.2 Travaux envisagés

Le programme de travaux prévu à l'issus de ce scénario est présenté dans le tableau suivant :

	PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	PHASE 4	PHASE 5
CHUZELLES					
Travaux intercommunaux	Raccordement Serpaize	Réhabilitation du réseau transport de Chuzelles	Raccordement Villette sur Chuzelles	Raccordement de Luzinay + Réhabilitation di réseau de Vienne	
Travaux communaux	Diagnostic de réseau + Extension réseau	Réhabilitation du réseau en fonction du diagnostic + extension réseau	extension réseau	extension réseau	extension réseau
VILLETTE DE VIENNE					
Travaux intercommunaux		Réhabilitation du réseau transport de Chuzelles	Raccordement Villette sur Chuzelles	Raccordement de Luzinay + Réhabilitation di réseau de Vienne	
Travaux communaux	Réhabilitation du réseau en fonction du diagnostic				extension réseau
LUZINAY					
Travaux intercommunaux		Réhabilitation du réseau transport de Chuzelles	Raccordement Villette sur Chuzelles	Raccordement de Luzinay + Réhabilitation di réseau de Vienne	
Travaux communaux	Réhabilitation du réseau en fonction du diagnostic				extension réseau
SERPAIZE					
Travaux intercommunaux	Raccordement sur Chuzelles				
Travaux communaux	Réhabilitation du réseau en fonction du diagnostic	Extension réseau	extension réseau	extension réseau	extension réseau
ST JUST CHALEYSSIN					
Travaux communaux	Diagnostic + extension	Réhabilitation + extension	extension réseau	extension réseau	extension réseau

13.4.3 Conséquence pour le Systeपुर en terme d'effluents supplémentaires

Suite à ces raccordements, l'étude a estimé les surplus d'effluents à traiter par le Systeपुर. Au vu de l'ancienneté de ces estimations, ils n'ont pas été repris ici:

14

Transit Luzinay-Villette de Vienne-Chuzelles – mémoire PROJET

14.1 Contexte

- ✓ Bureau mandataire : Cabinet Merlin ;
- ✓ Année : 2008 ;
- ✓ Maître d'ouvrage : CAPV.

Cette étude fait suite aux préconisations du Schéma Directeur de la Vallée de la Sévenne initié en 2001 par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique des 4 Vallées du Bas Dauphiné (SIAH).

Elle expose les travaux de raccordements des communes de Luzinay, Villette de Vienne, Chuzelles et l'écart de Serpaize sur le collecteur d'assainissement de Vienne..

Elle prévoit ainsi le raccordement, pour transiter vers la station d'épuration du Systepur.

14.2 Diagnostic des stations d'épuration actuelles

14.2.1 Station d'épuration de Luzinay :

Son diagnostic fait état d'une technologie rudimentaire, en regard de celles disponibles sur le marché.

D'autre part, les rapports du SATESE soulèvent plusieurs problèmes :

- ✓ Des inondations régulières ;
- ✓ Une mauvaise qualité de l'eau rejetée.

Les mesures réalisées par l'APVE lors d'un bilan 24h ont fourni les résultats suivants :

Débit	153 m3/j
DCO	82 kg
DBO5	35 kg
MES	30 kg
NTK	5 kg
Pt	2 kg

14.2.2 Station d'épuration de Villette de Vienne :

Son diagnostic fait état d'une technologie rudimentaire, en regard de celles disponibles sur le marché, et d'un dimensionnement ne respectant pas les règles en vigueur aujourd'hui.

Elle a été dimensionnée pour les charges suivantes :

Débit	150 m3/j
DBO5	60 kg
MES	70 kg

Il en résulte que les charges en pollution dépassent largement les valeurs seuils de dimensionnement.

14.3 Travaux programmés

Le projet de transit est planifié en 4 phases qui prévoient divers raccordements mais également l'aménagement des stations d'épuration de Chuzelles et Luzinay en bassin d'orage, bassin de retenue et équipements nécessaires pour un traitement sommaire des eaux de pluie.

14.3.1 PHASE 1 : Liaison Vilette de Vienne – Chuzelle et réseau de Vienne

Le tableau suivant résume les travaux de raccordement prévus sur le périmètre de l'étude : raccordement de Vilette de Vienne:

Liaison	Tronçon concerné	Débit moyen		Ouvrage	Diamètre	Longueur	Matériau	Vitesse (m/s)	Pert de charge linéaire au débit considéré (mm/m)
		Actuel	En pointe future						
réseau de Vienne	n°5	85m³/h	124m³/h	PR4	Situé sur la ZI du Leveau sur le territoire de Chuzelles ; Cap future : 130m³/h ; HMT : 15.90				
				Conduite de refoulement	200 mm	310 m	Fonte assainissement	1.11m/s	10mm/m
				Collecteur gravitaire	300 mm	600 m	PRV		
Villette de Vienne-Chuzelles	n°3			PR2 et PR2'	PR2 : proche PR existant à Villette PR2' : a localiser Q(PR2 et PR2') : 68m³/h ; HMT PR2 : 6.8 ; HMT PR2' : 34.70m				
					Conduite de refoulement	125 mm	40 m	Fonte assainissement	1.55m/s
		42m³/h	68m³/h	Collecteur gravitaire	250 mm	2070	PRV		
				PR2'					
				Conduite de refoulement	150mm	965 m	Fonte assainissement	1.1m/s	14mm/m
				Collecteur gravitaire	250mm	(total 2070 m)	PRV		
				Conduite gravitaire	200 mm	285 m	PVC CR8		

L'activité de la station d'épuration de Villette de Vienne n'aura plus raison d'être après le raccord au réseau du Systepur. Ainsi il est prévu que son bassin d'aération soit reconverti en bassin d'orage pour limiter les surdébits dans le réseau d'assainissement et qu'un déversoir d'orage à déversement latéral de débit maximum 35 m³/h soit créée.

14.3.2 PHASE 2 : Liaison Luzinay – Villette de Vienne

- ✓ Le tableau suivant résume les travaux de raccordement prévus sur le périmètre de l'étude : raccordement de Luzinay

Liaison	Tronçon concerné	Débit moyen		Ouvrage	Diamètre	Longueur	Matériau	Vitesse (m/s)	Pert de charge linéaire au débit considéré (mm/m)
		Actuel	En pointe future						
Step Luzinay-Pont de la station	n°1	9m³/h	33m³/h	Collecteur gravitaire	200 mm	550 m	PVC CR8		
Step Luzinay-Antenne des Vernes	n°2			PR1	Q = 33m³/h ; avec trop plein en Sevenne, HMT = 8.3m				
		9m³/h	33m³/h	Conduite de refoulement	80 mm	10 m	Fonte assainissement	1.8m/s	90 mm/m
				Collecteur gravitaire	200 mm	1000 m	PRV		

L'activité de la station d'épuration de Luzinay n'aura plus raison d'être après le raccord au réseau du Systepur. Ainsi il est prévu que son bassin d'aération soit reconverti en bassin d'orage pour limiter les surdébits dans le réseau d'assainissement et qu'un déversoir d'orage à déversement latéral de débit maximum 33 m³/h soit créée.

14.3.3 PHASE 3 : liaison Chuzelles – Vienne (renforcement)

- ✓ Renforcement de 2920 mètres de collecteur en amiante-ciment DN 250mm ;
- ✓ Fourniture et pose de raccordement :

Liaison	Tronçon concerné	Débit moyen		Ouvrage	Diamètre	Longueur	Matériau	Vitesse (m/s)	Pert de charge linéaire au débit considéré (mm/m)
		Actuel	En pointe future						
Pont des Serpaizières (Chuzelles)-vienne	n°4	93m³/h	124m³/h	PR4					
				Conduite de refoulement	200 mm	310 m	Fonte assainissement	1.11m/s	10mm/m
				Conduite gravitaire	300 mm	2920 m	Fonte ou grès		

- ✓ Création de déversoirs d'orage sur la section 1 du tronçon n°4.

14.3.4 Caractéristiques des Postes de refoulement prévus :

Poste de Refoulement	Commune	Localisation	Débit instantané (m³/h)		Hauteur Manométrique Totale (mCE)	Profondeur (m)	Remarques
			Situation actuelle	Situation future			
PR1	Luzinay	Tronçons 1 et 2		33	8.30		Surverse à Sevenne et télésurveillance
PR2	Villette de Vienne	Tronçon 3		70	6.80		
PR2'	Villette de Vienne	Tronçon 3 et raccord éventuel quartier « les dauphines »		70	34.70		
PR4	Chuzelles	Parcelle n°507, contrebas de la RD123	90	130	15.90	4.20	

15

Réseau de Transit Intercommunal Vallées de l'Amballon-Gervonde – Avant Projet

- ✓ Bureau mandataire : SOGREAH ;
- ✓ Année : 2007 ;
- ✓ Maître d'ouvrage : SIAH4V.

15.1 Contexte de l'étude

Cette synthèse bibliographique porte sur l'Avant projet complémentaire réalisé en 2007. Ce dernier apporte des modifications à l'étude initiale datant de 2004 du transit intercommunal et restreint son périmètre à 12 communes.

Les deux études font toutes deux suite au Schéma Directeur global, rédigé par IRAP en 2002/2003, et ont été menées par SOGREAH, sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat des 4 Vallées du Bas Dauphiné, dans l'objectif de définir les modalités du transfert des effluents produits sur la zone vers le réseau du Systepur.

Les 12 communes concernées appartiennent majoritairement à la Communauté de communes de la Région St Jeannaise :

- ✓ Beauvoir de Marc ;
- ✓ Chatonnay ;
- ✓ Royas ;
- ✓ Saint Jean de Bournay ;
- ✓ Sainte Anne sur Gervonde ;
- ✓ Savas Mepin ;
- ✓ Villeneuve de Marc.

Mais Charantonnay, Estrablin, Eyzin-Pinet, Moidieu détourbe et Saint Georges d'Espéranche sont également pris en compte pour des raisons hydrauliques.

Il convient également de noter que les communes de Meyrieu les Etangs et Artas, initialement incluses ont finalement été exclues du périmètre d'étude car elles ont mis en œuvre des équipements d'assainissement collectif autonome répondant aux normes de la directive ERU.

15.2 Dimensionnement des ouvrages de transit

1. L'étude comporte des estimations du nombre d'EH qui seront raccordés dans le futur :

Commune		Equivalents Habitants		Débit pointe 2025 (L/s)	ECPPE 40% Q moyen (L/s)	Eaux blanches (L/s)	Débit Total (L/s)
		EH actuel	EH 2025				
Beauvoir de Marc		400	1175	6,120	0,816	0,3908	7,33
Charantonnay		750	1540	8,021	1,070	,2725	9,36
Chatonnay		880	1460	7,604	1,014	0,1683	8,79
Estrablin		2520	6400	25,00	4,444	0,6383	30,08
Eyzin-Pinet (lagunage+Chaumont)		1036	3125	13,958	2,170	0,4625	16,59
Moidieu	Village	1320	4100	10,242	1,458	0,045	11,75
	ZA			9,867	1,389	-	11,26
Royas		150	230	1,198	0,160	0,1325	1,49
St Georges d'Espéranché	Domestique	153	1042	3,344	0,446	0,3425	4,13
	Collège			0,700	0,740	-	1,44
St Jean de Bournay		5090	7760	29,384	5,389	1,7533	36,53
St Anne sur Gervonde		180	290	1,510	0,201	0,145	1,86
Mépin		0	405	2,109	0,281	0,4842	2,87
Savas		85	275	1,432	0,191	0,1816	1,80
Villeneuve de Marc		0	420	2,188	0,292	0,3817	2,86
TOTAL		12564	28222				148

Ce dimensionnement a été adapté aux nouvelles perspectives de développement.

2. Les caractéristiques des réseaux de transit des tronçons à modifier :

Tronçon		Matériau	Diamètre
T2b : Bourgeat - Logis Neuf	Début	Polypropylène	400 mm
	290 derniers mètres		500 mm
T4c : Logis Neuf - Château Guerre		Polypropylène	500 mm
T7a : Château Guerre - L'abbaye		Polypropylène	500 mm
T4a : Savas - Détourbe	Après Bonnevaux	Polypropylène	250 mm
	Entre l'Amballon et la Détourbe		315 mm

ANNEXE 14

COMPTE-RENDUS DES RÉUNIONS DE TERRAIN (PRINTEMPS 2009)

20090225-N-CRElis.txt
Visite entreprise ELIS - 25.02.2009

Présents:

- Sébastien REDIER (04.74.31.11.22) - directeur du site ELIS
- Noémie DUMAS (01.41.25.46.16) - ingénieur environnement ELIS
- autres employés ELIS (responsable chaîne production...)
- Sandrine FRAYSSE - CAPV
- Dominique BAKOUR - Cab. MERlin
- Muriel FLORIAT

Contexte:

L'usine a été fortement modifiée début 2008.
Avant le 30.03.2008: seulement un service ultra propre -> activité limitée / proche de celle d'un dépôt
Depuis le 01.04.2008: le site de Vienne a récupéré l'activité d'une usine à Villeurbanne qui a fermé

L'usine est soumise à la réglementation ICPE (rubrique 2.3.4.0 - blanchisserie)

Visite du site:

- arrivée et tri du linge
 - lavage-> 2 types de laveuses (plusieurs petites / 1 tunnel de lavage)
- Les eaux de rinçage servent au pré-lavage suivant
- local technique où est assemblé la lessive (arrêt des phosphate fin décembre 2008) et où s'effectue le traitement de l'eau
 - chaîne de séchage, défroissage et conditionnement

Production:

- 2*8h - 5j:sem de 6h à 19h
- WE de façon exceptionnelle
- légère baisse en été et petite hausse à l'automne
- 40 t de linge /sem
 - 60 000 vêtements /sem soit 40 t de linge

Traitement des EI:

- Stockage tampon / Dégrillage / neutralisation / échangeur thermique / rejet
 - Débit de pointe = Q de la pompe de l'échangeur = 30 m³/h
- Débit moyen = 800 m³/sem (EI+EP)
- Capacité du tunnel de lavage: 50 à 75 kg de linge par passe à raison de 10 à 15 l/kg d'eau
 - En sortie: contrôle du débit (canal venturi), de la T°C (entre 25-30°C) et du pH
 - il existe 2 obturateurs en sortie

Réseau EP:

- le parking et l'aire de stockage camions
- EP mélangées avec celles du voisin -> la ville de Vienne s'était engagée à la séparer

Doc réglementaire:

- Arrêté ICPE: autorise 600 m³/j en moyenne et 42 m³/h en pointe, avec des concentrations très élevées -> très au-dessus de la production actuelle
 - ancienne convention avec la ville de Vienne: 40 EH + obligation de fournir 2 bilans annuels -> non faits en 2008
 - les bilans 2009 vont être réalisés: 1° semaine de mars
 - en attente d'une nouvelle convention avec le SYSTEPUR pour le traitement et la CAPV pour les réseaux, car l'activité a changée
- S; fraysse prépare cette convention

Divers:

- il existe des problèmes de pression AEP

Prévisions de développement:

- hyp basse: croissance organique de +5 à 10%
- hyp. haute: basculement d'un site sur celui de Vienne -> le site actuel est

20090225-N-CRElis.txt
prévu pour 90 000 vêtements/sem
avec l'ajout d'un 2° tunnel (facile) et passer en 3*8h, on peut passer à 200 000 vêtements/sem (max absolu!!)
il faudrait compter 1 an pour faire la bascule

personnel:

- pas de cantine
- 120 à 130 personnes dont 45 en production (les autres: bureaux et commercial)
- WC raccordés directement au réseau EU

Document en attente (relancer Noémie DUMAS):

- plans des réseaux Ei + Ep
- Schéma de l'installation d'eaux industrielles
- FDS
- Arrêté ICPE
- Ancienne convention avec la ville de Vienne
- enregistrement du débit sur le mois de mars et résultats de la campagne de mesures



COMPTE RENDU DE VISITE
STATIONS D'ÉPURATION DU SYSTEPUR,
CÔTE D'AREY ET EYZIN PINET
24 février 2009



MAÎTRE D'OUVRAGE : SYSTEPUR

INTITULÉ DE L'AFFAIRE : Diagnostic du système d'assainissement du SYSTEPUR

NOM DU RÉDACTEUR : Céline GAGNAIRE

LIEU DE LA VISITE : STEP concernées

DATE DE LA VISITE : 24/02/2009

DATE D'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE-RENDU : 03/03/2009

Nom / Rôle	Société / organisme / collectivité / unité	Présent	Absent	Diffus.	Téléphone	Fax	E-mail
Sandrine FRAYSSE	CAPV	X		X	04 27 87 80 26		sfraysse@paysviennois.fr
Céline CROS	SYSTEPUR	X					
	SAUR	X					
	CHOLTON	X					
Dominique BAKOUR	Cabinet Merlin	X		X	04 72 32 57 12		dbakour@cabinet-merlin.fr
Cyrille RICHERT	Cabinet Merlin	X		X	04 72 32 57 37		crichert@cabinet-merlin.fr
Patrick VITALI	Cabinet Merlin	X		X	04 72 32 56 40		pvitali@cabinet-merlin.fr
Julien ROUDET	Cabinet Merlin	X		X	04 72 32 55 06		jroudet@cabinet-merlin.fr
Céline GAGNAIRE	SAFEGE	X		X	04 72 19 84 90		celine.gagnaire@safège.fr

COMPTE RENDU DES VISITES

- RDV à la STEP du SYSTEPUR à 9h00

Une visite complète est réalisée sous la conduite de Céline CROS.

Des documents sont collectés par le Cabinet MERLIN (classeurs) :

- plans GC
- plans d'équipement
- documents électricité
- photographies de la construction

Ces documents seront restitués après copie.



COMPTE RENDU DE VISITE
STATIONS D'ÉPURATION DU SYSTEPUR,
CÔTE D'AREY ET EYZIN PINET
24 février 2009



Concernant la collecte des données d'autosurveillance, l'export est actuellement un peu fastidieux. Le SYSTEPUR se renseigne dans un premier temps auprès de son prestataire (A2I) sur la faisabilité rapide de l'amélioration de l'export.

A défaut, le SYSTEPUR transmettra l'ensemble des données brutes de surveillance (débit, pollution, niveau, etc...) : valeurs journalières (1 donnée par jour) pour 2006, 2007 et 2008.

Vues les échéances fixées (réalisation d'un premier bilan pour le CT du 23 mars 2009), cet envoi devra être fait rapidement dans la mesure du possible.

- RDV à la STEP d'Eyzin Pinet à 14h (lagune)

Une visite est réalisée sous la conduite de l'exploitant SAUR.

Celui-ci remet un schéma de la lagune à Sandrine FRAYSSE.

- RDV à la STEP des Côte d'AreY à 15h30

Une visite est réalisée sous la conduite de l'exploitant CHOLTON.

Celui-ci doit transmettre à Sandrine FRAYSSE la documentation existante de la station d'épuration, les rapports annuels d'exploitation 06, 07 et 08 et les données d'autosurveillance 06, 07 et 08.

SUITE DE L'ÉTUDE

Dans l'immédiat, le premier Comité de Pilotage est prévu **jeudi 26 février**.

Le premier Comité technique est prévu le **23 mars 2009**. A cette occasion, le groupement présentera un premier bilan de ces visites à partir des données disponibles.



COMPTE RENDU DE RÉUNION
RIVE DROITE & SYNDICAT RHÔNE GIER
03.03.2009



MAÎTRE D'OUVRAGE : SYSTEPUR

INTITULÉ DE L'AFFAIRE : Diagnostic du système d'assainissement du SYSTEPUR

NOM DU RÉDACTEUR : Céline Gagnaire

LIEU DE LA RÉUNION : STEP SYSTEPUR

DATE DE LA RÉUNION : 03.03.2009

DATE D'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE-RENDU : 04.03.2009

Nom / Rôle	Société / organisme / collectivité / unité	Présent	Absent	Diffus.	Téléphone	E-mail
André MASSE	Syndicat Rhône Gier	X		X		
J.Christophe COLONNA	SDEI	X		X	04 78 73 01 77	Jean-christophe.colonna@lyonnaise-des-eaux.fr
Nicolas DELBOS	COMA	X		X	06 73 39 66 28	omcoma@aol.com
Céline GAGNAIRE	SAFEGE	X		X	04 72 19 84 90	celine.gagnaire@safège.fr

Contenu de l'entretien

M. Colonna remet une « synthèse fonctionnelle » du syndicat Rhône Gier 1. Par ailleurs, il présente un plan du syndicat réalisé par le Cabinet Merlin. Ce plan est à réclamer auprès du bureau d'études.

La SDEI télésurveille les temps de fonctionnement de tous les postes, ainsi que la débitmétrie sur le poste de Verenay.

BRANCHE NORD

- Territoire de St Romain en Gal – Maîtrise d'ouvrage communale

Collecte récente (~2 ans) des effluents du CET Nicollin, poste de pompage de 18 m³/h. Ce sont des lixiviats. L'exploitant précise qu'il existe un encrassement record en sortie du branchement du CET (canalisation gravitaire neuve en DN200), qui se retrouve également en sortie du PR de St Romain (aval débitmètre). Le débitmètre est relevé mensuellement par SDEI (facturation). Il est probable que l'établissement soit soumis à la réglementation ICPE, et soit suivi à ce titre.

Secteur de l'Île Barlet : le raccordement de cette zone a nécessité le renforcement du PR de la Plaine en aval.

Le poste de refoulement de St Romain en Gal est équipé d'un débitmètre en sortie. Il a du mal à atteindre les 18 m³/h, et peine donc à relever la totalité des effluents en arrivée. Il est à suspecter des déversements en temps sec. Il y a par ailleurs un problème d'étanchéité sur les pompes (vannes motorisées). L'exploitant a prévu le remplacement par des clapets de pied.

- Territoire de St Romain en Gal – Maîtrise d'ouvrage Rhône Gier 1

Le **PR de la Plaine** a été refait en 2004. Ce sont des pompes immergées.



COMPTE RENDU DE RÉUNION
RIVE DROITE & SYNDICAT RHÔNE GIER
03.03.2009



- Territoire de Ste Colombe – Maîtrise d'ouvrage Rhône Gier 1

Les **postes d'Herbouville** (vitesse variable) et de **Vézérance** (poste à la confluence de la Vézérance et du Rhône) ont des pompes en cale sèche.

Les deux postes ont de nombreux problèmes d'étanchéité notamment, provoquant l'arrêt intempestif des pompes. Il est prévu le remplacement de ces pompes. Le projet est sous maîtrise d'œuvre du Cabinet Merlin, M. Jérôme CHASSARD (06 27 36 69 06) (budget normalement voté en conseil fin mars).

Cette intervention sera anticipée de façon à mener la campagne de mesure après les travaux, dans la mesure du possible. Cela permettrait de prendre en compte les nouveaux débits en provenance du Syndicat Rhône Gier. Le calendrier d'être cependant « serré » : campagne de mesures en septembre 2009, et consultation des entreprises pas encore lancée sur ce projet.

BRANCHE SUD

- Territoire d'Ampuis – Maîtrise d'ouvrage Rhône Gier 2

- Le **poste de relevage des Sables** recueille les effluents de Tupins et une partie des effluents d'Ampuis ;
- Le **poste de refoulement de Garat**
- Le **poste de relevage du Château**
- Le **poste de relevage de Trière**
- Le **poste de refoulement de la Traille**
- Le **poste de refoulement du stade**

Il est mentionné beaucoup d'eaux claires dans les effluents d'Ampuis (traversées de cours d'eau → Ruisseau Reynard par exemple, à proximité du PR du Château.)

PR DE VERENAY

- Territoire d'Ampuis – Maîtrise d'ouvrage Rhône Gier

Le **poste de Verenay** recueille les effluents de Rhône Gier 1 et Rhône Gier 2. Il refoule vers la CAPV (anciennement Ville de Vienne) via le Pont de l'A7. Il existe un débitmètre électromagnétique et un débitmètre bulle à bulle de part et d'autre du Pont. Ce double comptage est exigé par la société d'autoroute afin de détecter les éventuelles fuites sur le réseau par différence. Le second débitmètre doit être remplacé.

L'exploitant mentionne des mises en charge dans le collecteur de la CAPV, Ville de Vienne, à la connexion avec le syndicat.

Le syndicat a en projet d'installer des comptages sur chaque branchement de collecteur communal, afin d'indexer la répartition des coûts de l'assainissement sur les volumes réels de rejets.



COMPTE RENDU DE RÉUNION
RIVE DROITE & SYNDICAT RHÔNE GIER
03.03.2009



PROJETS SUR LA COMMUNE DE STE COLOMBE

M. MASSE présente les projets suivants :

- Logements collectifs dans le bourg – hypothèse haute 80 à 100 personnes. Démarrage des travaux en 2011 en première approche.
- Mise en place de séparatif rue Trenelle
- Mise en place de séparatif avenue du 8 mai / Nivagielli
- Projet « Le petit Jardin » (promoteur privé - logements collectifs) - zone NA actuellement – 80 à 100 personnes en hypothèse haute
- Projet « Le Verdier » (promoteur privé - logements collectifs) - zone NA actuellement – 40 personnes

PRÉCISIONS DE M. COLONNA (mail du 10 mars 2009)

« BRANCHE "Nord" - RHONE GIER 1

1/ - Les postes équipés de télésurveillance sont :

- Les granges (CAPV - ST ROMAIN en GAL),
- Hameau de Barlet (CAPV - ST ROMAIN en GAL),
- La Plaine (RG1 - ST ROMAIN en GAL),
- Verenay (RG1 - AMPUIS),

A contrario, Quai d'Herbouville ((RG1 - STE COLOMBE) et Vezérance (RG1 - ST CYR/RHONE) ne sont pas équipés. [...]

2/ - Concernant le PR du hameau de Barlet, vu la très faible HMT, les clapets au refoulement ont été remplacés par des vannes motorisées qui génèrent des dysfonctionnements (grippages récurrents). Nous devons effectivement réaliser le remplacement de ces vannes par un ensemble (vanne + clapet) - Matériel à installer -,

3/ [...]

4/ - Le poste d'Herbouville est équipé de pompes en cale sèche, à l'identique du PR de Vezérance à ce jour. Il devrait à terme être renouvelé en système DIP (vitesse variable),

5/ - Le renouvellement du Qmètre rive gauche est en cours. Le constat des mises en charge du réseau SYSTEPUR, sur lequel se raccorde le réseau des RHONE GIER 1 et 2 en rive gauche génère aussi des mises en charge du regard de comptage, avec le coffret de comptage à l'intérieur du regard. Le renouvellement du Qmètre est à l'identique (bulle à bulle). Toutefois, l'équipement est prévu d'être installé sur un mât extérieur, afin d'en faciliter l'exploitation et supprimer son immersion lors des mises en charge. »



COMPTE RENDU DE RÉUNION
RIVE DROITE & SYNDICAT RHÔNE GIER
03.03.2009



SUITE A DONNER :

SDEI transmet semaine du 16 mars :

- les relèves du débitmètre de Nicollin en 2008
- les plans des postes de pompage : GC et équipement
- les fiches DO
- les relèves journalières des postes en 2008

SAFEGE contacte Jérôme CHASSARD du Cabinet Merlin pour avoir des précisions sur le planning d'intervention sur les postes d'Herbouville et de Vézérance, et les équipements envisagés.

SAFEGE transmet un plan des réseaux à M. le Maire, et les plans .dxf à M. COLONNA.

COMA et SDEI prennent date pour mettre au point la collecte des données télésurveillées (paramétrage).



COMPTE RENDU DE RÉUNION AMPUIS - 05.03.2009



MAÎTRE D'OUVRAGE : SYSTEPUR

INTITULÉ DE L'AFFAIRE : Diagnostic du système d'assainissement du SYSTEPUR

NOM DU RÉDACTEUR : Céline Gagnaire

LIEU DE LA RÉUNION : CHOLTON, RIVES DE GIER

DATE DE LA RÉUNION : 05.03.2009

DATE D'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE-RENDU : 12.03.2009

Nom / Rôle	Société / organisme / collectivité / unité	Présent	Absent	Diffus.	Téléphone	E-mail
M. GAYVALLET	Commune d'Ampuis	X		X	06 27 80 18 95	
Mme AIDEL	CHOLTON	X		X	04 77 29 61 10	Cholton.servicereaux@orange.fr
Frédéric POUGET	CHOLTON	X		X	04 77 29 61 10	Cholton.servicereaux@orange.fr
	COMA	X		X		
	COMA	X		X		omcoma@aol.com
Céline GAGNAIRE	SAFEGE	X		X	04 72 19 84 90	celine.gagnaire@safège.fr

Contenu de l'entretien

La commune est en affermage de l'assainissement avec CHOLTON depuis 2004.

Schéma directeur et travaux en cours

La commune a réalisé un schéma directeur en 2004 par BETURE CEREC. Il débouche sur quatre tranches de travaux avec une démarche globale de mise en séparatif.

Le marché de travaux est attribué au cabinet SERRA, 90 rue Massena Lyon 6 – 04 37 47 22 86 – lyon@betserra.fr. M. SALVAT.

La première tranche est réalisée : secteur de VERNAY, Mise en séparatif et raccordement au syndicat Rhône Gier pour EU, au Rhône pour EP. Le BET SERRA a un plan topo du secteur.

La seconde tranche est à l'étude.

Fonctionnement

Il y a 2 PR :

- PR de Verenay, équipé de débitmètre. Disponible en télérelève le temps de pompage et le débit
- PR de la Plaine. Disponible en télérelève le temps de pompage

Il existe une zone de mise en charge, à proximité du Triève.

La commune connaît du lessivage de ses sols. Les réseaux sont équipés d'une dizaine de dessableurs, inclus dans le contrat d'entretien avec CHOLTON. D'autres dessableurs existent, sur les cours d'eau. La commune est traversée par 5 cours d'eau.



COMPTE RENDU DE RÉUNION AMPUIS - 05.03.2009



Gros consommateur

La commune recense 1 gros consommateur : le TERREAU ARMORICAIN (panneaux de particules de bois). Actuellement, cette entreprise rejette directement dans le contre-canal de la CNR, et font l'objet d'une mise en demeure. Elle a fait la demande d'un raccordement sur le syndicat Rhône Gier. Les effluents contiennent beaucoup de MES, et év. des métaux.

Usages à protéger :

Une maison médicalisée

La station AEP de la Traille – forages dans la nappe du Rhône.

SUITE A DONNER :

Un rendez-vous est pris pour la visite des ouvrages le 24 mars 2009.

La liste des données à collecter dans le cadre du schéma directeur, transmise par mail (20/02/09), est :

- Plan informatisé des réseaux ;
- Nombre d'abonnés ;
- Ouvrages particuliers ;
- Données d'exploitation ;
- Dysfonctionnements connus.

CHOLTON transmettra les données dès que possible.

De : Celine GAGNAIRE/SE/SAF/SLE
Pour : sfraysse@paysviennois.fr, sbresse@paysviennois.fr
cc: Muriel FLORIAT/SE/SAF/SLE@GROUPE-SAFEGE
ccc : Rachida VOULGARIS/SAF/SLE@GROUPE-SAFEGE

Date : Vendredi, 13 Mars, 2009 03:20PM
Objet : SYSTEPUR - Eléments Rencontre Pont Evêque

Bonjour,

Suite à la réunion de travail de ce jour avec l'équipe technique communale chargée de l'assainissement à PONT EVEQUE, Mme BRESSE et une personne de l'exploitation SDEI,

- j'ai collecté les durées de fonctionnement des PR - Sandrine Bresse me transmettra le débit théorique des pompes ;
- nous avons fait le point du fonctionnement des réseaux de collecte / transfert et ouvrages ;
- nous avons fait le point des dysfonctionnements connus ;
- le DST a présentés les projets d'urbanisation de la commune ;
- nous avons localisé les établissements non domestiques.

La totalité des notes ont été prises sur plan papier.

Cordialement,

Céline GAGNAIRE
SAFEGE - Département Etudes
26, rue de la Gare - 69009 LYON
tel : 04.72.19.84.90 - fax : 04.72.19.86.74



COMPTE RENDU DE RÉUNIONS VIENNE DU 05.03.2009 ET 17.03.09



MAÎTRE D'OUVRAGE : SYSTEPUR

INTITULÉ DE L'AFFAIRE : Diagnostic du système d'assainissement du SYSTEPUR

NOM DU RÉDACTEUR : Céline GAGNAIRE

LIEU DE LA RÉUNION : CAPV puis Ville de Vienne DATE DE LA RÉUNION : 05.03.2009 et 17.03.09

DATE D'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE-RENDU : 17.03.2009

Nom / Rôle	Société / organisme / collectivité / unité	Présent	Absent	Diffus.	Téléphone	E-mail
Sandrine BRESSE	CAPV	X		X	04 74 78 78 96	sbresse@paysviennois.fr
Jean-Claude COMBE	Ville de Vienne	X		X	04 74 78 31 26	jccombe@mairie-vienne.fr
Sylvain ROMEYER	Ville de Vienne	X		X	06 86 30 42 61	sromeyer@mairie-vienne.fr
Christophe SEUX	Ville de Vienne	X		X	06 76 45 81 16	cseux@mairie-vienne.fr
Guillaume	COMA	X		X		gmcoma@aol.com
Matthieu	COMA	X		X		gmcoma@aol.com
Céline GAGNAIRE	SAFEGE	X		X	04 72 19 84 90	celine.gagnaire@safège.fr

Contenu de la réunion

Ouvrages d'assainissement de Vienne :

De nombreuses notes ont été prises sur un plan de zonage.

Les différents ouvrages de la ville sont passés en revue : Collecteur principal du quai, PR, DO, ouvrages CNR, branches principales. En particulier,

- le DO Estressin est un ouvrage siphon.
- Le collecteur du quai est un EU : les antennes connectées ont toutes un DO avant rattachement ; le collecteur ne collecte pas d'EP.

Le collecteur du quai a été sectionné suite à la chute du mur de quai sur lequel il était posé (encorbellement), en mai 2007. Les travaux de remplacement ont occasionné l'obturation de l'antenne de la Sevenne. La chute du débit collecté à cette période est visible dans les débits en arrivée à la STEP. Une étude menée par EPTEAU reprend ces éléments.

- Les postes de pompage sont : PR Vienne Nord (Sevenne), PR Gère, PR St Marcel et PR Vienne Sud (Malacombe).

La Ville de Vienne peut tracer les bassins de collecte du PR St Marcel

- Collecteur de Chuzelles : apporte beaucoup d'eaux claires (drainage de la Sevenne)
- Le collecteur de la Gère est posé dans le lit du cours d'eau (parfois sur console, cerces, ...). Un tronçon dans un méandre du cours d'eau, au niveau du pont ferroviaire jusqu'à la place St Louis est particulièrement vulnérable. Il s'est retrouvé plusieurs fois emporté par des crues.



COMPTE RENDU DE RÉUNIONS VIENNE DU 05.03.2009 ET 17.03.09



Ouvrages CNR

Le fonctionnement des réseaux est fortement impacté par la mise en place du barrage de VAUGRIS en 1980. préalablement à sa construction, et afin d'anticiper son impact sur la ligne d'eau du Rhône (remontée), un collecteur d'eaux usées a été posé sous les quais (cf. plan).

Des ouvrages drains CNR ont été réalisés le long des quais. Les postes de relevage CNR (poste Eaux pluviales) fonctionnent en permanence.

Par ailleurs, le Rhône est susceptible de perturber le fonctionnement du réseau d'assainissement en temps de crue : remontée dans la Sevenne puis intrusion dans les déversoirs d'orage. Les services techniques disposent donc de procédures manuelles pour anticiper et empêcher les dysfonctionnements. A ce titre, ils suivent journalièrement le point de mesure niveau / débit référence : le Rhône à TERNAY. (Il existe une courbe de corrélation entre le débit de la Sévenne et le débit du Rhône à TERNAY). Les cotes suivantes sont indicatives

- ~153.50 m NGF ~ 3500 m³/s : pré alerte ; la première cote d'alerte se passe quand il y a remontée du Rhône dans la Sevenne.
- ~154.00 m NGF ~ 3800 m³/s : seuil alerte 1 – premières manipulations
- ~155.00 m NGF : seuil alerte 2
- ~156.00 m NGF : seuil alerte 3

Attention aux altimétries CNR (décalage // nivellement NGF).

La concession CNR s'arrête en 2023 : rétrocession à l'Etat, devenir des rejets aux drains ?

Réseau hydrographique

- La Sévenne
- La Gère : Crues torrentielles et courantes
- Fontaine Bénite (ou ruisseau Maupas) : existe une étude C2I

Collecte supplémentaire et précisions le 17 mars 2009

Un circuit de visite pour le 25 mars est décidé en réunion :

0. RDV devant McDonald au nord de Vienne à 8h30 – mutualisation des voitures – débit de la visite
1. DO Grand Estressin
2. DO Port au Prince
3. PR Vienne Nord
4. Remontée dans la Sevenne
5. PR de la Gère
6. Remontée dans la Gère
7. PR St Marcel
8. PR Vienne Sud

Pour la visite du 31 mars (a priori sans JC. COMBE ni C. GAGNAIRE) Coma précisera aux services techniques la nécessité de visiter les collecteurs dans la Fontaine Bénite, St Gervais et St Marcel (ainsi que les modalités de sécurité).



COMPTE RENDU DE RÉUNIONS
VIENNE DU 05.03.2009 ET 17.03.09



SUITE A DONNER :

Collecte des données suivantes :

- étude Fontaine Bénite : collectée
- profil schématique des 3 collecteurs (implantation des DO, référence CNR) : collectés le 17/03/2009
- plan des DO, PR : collectés le 17/03/2009 – plans à retourner
- surveillance des PR : temps de pompage 2006, 2007, 2008 : collecté le 17/03/2009
- rapport annuel 2006 et 2007 : collectés le 17/03/2009
- manuel de procédure selon cote du Rhône à TERNAY : collecté le 17/03/2009

Reste à collecter :

- historique des crues de la gère ayant occasionné des dégâts sur le collecteur d'assainissement de la Gère
- Liste des points noirs : S. ROMEYER renvoie la liste et la transmet à SAFEGE



COMPTE RENDU DE RÉUNION
DIAGNOSTIC DES RÉSEAUX DE CHONAS L'AMBALLAN – 30/03/2009

MAÎTRE D'OUVRAGE : SYSTEPUR

INTITULÉ DE L'AFFAIRE : Diagnostic du système d'assainissement du SYSTEPUR

NOM DU RÉDACTEUR : TANGUY COUGARD

LIEU DE LA REUNION : MAIRIE DE CHONAS L'AMBALLAN **DATE DE LA RÉUNION :** 30.03.2009

DATE D'ETABLISSEMENT DU COMPTE-RENDU : 31.03.2009

Nom / Rôle	Société / organisme / collectivité / unité	Présent	Absent	Diffus.	Téléphone	Fax	E-mail
Sandrine BRESSE	CAPV		X	X	04 74 78 78 96		sbresse@paysviennois.fr
Sandrine FRAYSSE	CAPV/SYSTEPUR		X	X	04 27 87 80 26		sfraysse@paysviennois.fr
M. POUGET	CHOLTON	X		X			
Massika AIDEL	CHOLTON	X		X	04 77 29 61 10		be.reseaux@choltonserp.com
Mme GIRARDON TOURNIER	Mairie de Chonas l'Amballan	X		X	04 74 58 81 48		mairie.chonaslamballan@wanadoo.fr
M. GUILLON	Mairie de Chonas l'Amballan	X		X			mairie.chonaslamballan@wanadoo.fr
Tanguy COUGARD	Cabinet Merlin	X		X	04 72 32 57 30		tcougard@cabinet-merlin.fr



COMPTE RENDU DE RÉUNION
DIAGNOSTIC DES RÉSEAUX DE CHONAS L'AMBALLAN – 30/03/2009

1. FONCTIONNEMENT DES RÉSEAUX

Les réseaux EU de la commune fonctionnent gravitairement vers l'unique poste de refoulement situé au lieu-dit Les Grands Champs. Celui-ci possède un trop plein vers le Saluant. Le poste est télésurveillé mais pas le trop plein. Cholton nous fournira l'historique des débits pompés et temps de fonctionnement au poste de refoulement sur la période 2006 – 2007. Deux paniers de dégrillage, vidés toutes les semaines, protègent les pompes.

De nombreuses antennes supplémentaires ont été réalisées par rapport au plan des réseaux fournis par la CAPV. Cholton fournira un plan réactualisé, incluant les diamètres de l'ensemble des conduites. Le quartier du chemin des Granges Hautes a notamment été raccordé, ainsi que d'autres parcelles.

Cholton a réalisé des investigations nocturnes sur les réseaux. Aucune sectorisation ni quantification des eaux d'infiltration n'a cependant été réalisée. Cependant, l'exploitant fournira un appui technique à l'élaboration de la campagne.

Des campagnes de recherche à la fumée ont été réalisées. Cholton vérifiera les données disponibles

Des réseaux pluviaux sont présents sur la commune. Ils ne sont pas répertoriés dans les plans ni dans les compte rendus d'exploitation, mais le seront prochainement. De nombreux fossés, non cartographiés, permettent également l'assainissement pluvial.

2. MILIEU RÉCEPTEUR

Le Saluant est le milieu récepteur des eaux pluviales et du trop plein du poste de refoulement.

3. ASSAINISSEMENT AUTONOME

Les zones d'assainissement autonomes sont principalement situées sur le haut de la commune, et le long de la route de Gerbey. L'étude diagnostique menée par la SAUR, délégataire SPANC de la CAPV, sur la qualité des installations est en cours.

Le restaurant l'Atelier d'Antoine, situé chemin de l'Escadron devra être équipé d'un bac à graisse.

4. DYSFONCTIONNEMENTS CONSTATÉS

Des inondations se produisent périodiquement sur les maisons situées le long de la RN7, au nord de la commune. Ces inondations sont dues aux ruissellements du bassin versant, et devraient être partiellement résolues par les projets de bassins pluviaux du chemin de l'Eglise.

Le poste de relèvement des Grands Champs présente une anomalie de conception : la hauteur de marnage du poste est insuffisante, (30 cm), provoquant des démarrages de pompes trop fréquents (en moyenne plus de 50 fois) . et une usure prématurée (ces pompes sont réparées ou renouvelées toutes les années en moyenne). L'origine de cette anomalie est liée au raccordement de la Zone Industrielle de Reventin Vaugris : - 6 mètres de profondeur dans la cuve du poste.



COMPTE RENDU DE RÉUNION DIAGNOSTIC DES RÉSEAUX DE CHONAS L'AMBALLAN – 30/03/2009

5. EVOLUTION DE L'URBANISATION

Les prévisions d'augmentation de la population sont de 200 à 250 habitants supplémentaires tous les 10 ans. Cela est proche des préconisations du SCOT, qui bornent l'augmentation de population à 0.7 – 0.8% par an.

La commune souhaite freiner l'augmentation constatée ces dernières années.

Concernant les activités, une structure intercommunale d'accueil de la petite enfance est prévue sur la commune (chemin de Sambillot). Une zone d'activités, située le long de la RN7 est également prévue.

6. PROJETS EN COURS OU ENVISAGÉS

Trois bassins de rétention des eaux de pluie sont prévus sur la commune, le long du chemin de l'Eglise.

Le raccordement de la zone de Gerbay est envisagé par la commune et par la CAPV. La reconnexion au Systepur, via la pose d'une conduite vers Reventin, paraît plus difficile à priori que le raccordement au réseau de Condrieu, en raison des contraintes de pose le long du Rhône au nord de la zone (falaises) et de la plus longue distance.

La partie sud de la commune (Croix rouge) est progressivement raccordée au réseau de Saint Prim.

7. AUTRES POINTS

Mme GIRARDON TOURNIER nous informe que le DOG du SCOT est disponible sur internet (à confirmer)



COMPTE RENDU DE RÉUNION
DIAGNOSTIC DES RÉSEAUX DE COTES D'AREY – 30/03/2009

MAÎTRE D'OUVRAGE : SYSTEPUR

INTITULÉ DE L'AFFAIRE : Diagnostic du système d'assainissement du SYSTEPUR

NOM DU RÉDACTEUR : TANGUY COUGARD

LIEU DE LA REUNION : MAIRIE DE COTES D'AREY

DATE DE LA RÉUNION : 30.03.2009

DATE D'ETABLISSEMENT DU COMPTE-RENDU : 31.03.2009

Nom / Rôle	Société / organisme / collectivité / unité	Présent	Absent	Diffus.	Téléphone	Fax	E-mail
Sandrine BRESSE	CAPV		X	X	04 74 78 78 96		sbresse@paysviennois.fr
Sandrine FRAYSSE	CAPV/SYSTEPUR		X	X	04 27 87 80 26		sfraysse@paysviennois.fr
M. POUGET	CHOLTON	X		X			
Massika AIDEL	CHOLTON	X		X	04 77 29 61 10		be.reseaux@choltonserp.com
M. VELAY	Mairie de Cotes d'AreY	X		X			secretariat@lescotesdarey.fr
M. GRENOUILLET	Mairie de Cotes d'AreY	X		X			secretariat@lescotesdarey.fr
Tanguy COUGARD	Cabinet Merlin	X		X	04 72 32 57 30		tcougard@cabinet-merlin.fr



COMPTE RENDU DE RÉUNION
DIAGNOSTIC DES RÉSEAUX DE COTES D'AREY – 30/03/2009

1. FONCTIONNEMENT DES RÉSEAUX

Le réseau du bourg est en grande partie unitaire. Une partie des eaux pluviales sont également drainés par des fossés. Les quartiers de Verpreux et Saint Martin ont été passés en séparatif, conformément aux orientations du zonage. Les quartiers de la Cotillonne et des Barlettes sont restés pour l'instant en unitaire, contrairement aux préconisations du zonage.

Par ailleurs, le busage de certains des fossés, préconisé par le zonage, n'a pas été retenu par la mairie et l'exploitant, en raison des coûts et des risques induits.

Le réseau de Saint Mamert est de type séparatif.

Postes de refoulement

4 postes de refoulements sont présents sur la commune :

- Poste de Mamert le haut : refoule vers le chemin de Petit Voie (parcelle 407) puis transit gravitaire
- Poste de Mamert le bas : refoule vers la Barbeliere (parcelle 150) puis transit gravitaire
- Poste des Barlettes (équipé d'un trop plein vers un fossé) : refoulement les effluents de la rue des Barlettes vers le réseau ;
- Poste de Verpreux : refoule les effluents du quartier de Verpreux

Ces postes sont équipés de compteurs horaires. Un devis pour le passage en télégestion a été soumis à la CAPV par CHOLTON.

L'exploitant nous confirmera la présence de trop plein sur ces postes.

DO : 2 D0 sont installés sur la commune, tous deux au niveau de la STEP. Ces derniers ne sont pas instrumentés en débit et en détection de surverse.

Un collecteur visitable EP traverse la commune au niveau de la Place de la Mairie vers l'Eglise : il collecte des sources et quelques avaloirs (réseau non répertorié sur les plans).

Eaux parasites

Les réseaux du quartier de Saint Mamert sont récents. L'exploitant ne signale pas de problème connu d'ECPP. Cependant, il fournira un appui technique à l'élaboration de la campagne de mesure.

Les branchements des avaloirs sur le réseau unitaire ne sont pas précisément connus. Les investigations complémentaires permettront d'améliorer la connaissance des réseaux.



COMPTE RENDU DE RÉUNION DIAGNOSTIC DES RÉSEAUX DE COTES D'AREY – 30/03/2009

2. MILIEU RÉCEPTEUR

Le Suzon est souvent à sec en amont. Le rejet de la STEP est donc la principale alimentation du cours d'eau. Aucun problème lié à la qualité du milieu n'a pour l'instant été soulevé par les services concernés. Par ailleurs, les débordements du Suzon n'affectent pas le fonctionnement des ouvrages.

3. ASSAINISSEMENT AUTONOME

Le hameau de Petit Cour est intégralement en assainissement autonome (20 maisons environ). Au total, 80 maisons sont assainies individuellement sur la commune. L'étude diagnostique menée par la SAUR, délégataire du SPANC de la CAPV, sur la qualité des installations est en cours.

4. DYSFONCTIONNEMENTS CONSTATÉS

Des zones de glissement de terrain sont identifiées sur la commune, notamment sur le chemin de France.

Les terrains ne sont pas propices à l'infiltration, des mesures de rétention à la parcelle et la limitation de l'imperméabilisation sont préconisées sur la commune (notamment un bassin de 20m3 au Clot du centre).

5. EVOLUTION DE L'URBANISATION

Le SCOT impose une augmentation de 0.7-0.8% par an de la population.

Le PLU, qui date de 2005 est en cours de révision.

Différents projets de logements sont identifiés sur la commune (montée de Bellevue, quartier la Lune)

6. PROJETS EN COURS OU ENVISAGÉS

Le raccordement au réseau du hameau de Petit Cour a été envisagé. La pose d'une conduite en parcelle privée et le redimensionnement du poste de Saint Mamert le Bas pourraient compliquer ce projet.

La CAPV a un projet de zone de loisir montée de la Barbelière (zone de loisir + zone de séminaire). Une étude de faisabilité a été faite. Un lagunage spécifique a été envisagé pour gérer les surcharges hydrauliques liées à la saisonnalité du projet. Aucune orientation n'a pour l'instant été décidée.

Des bassins de rétention des eaux de pluie sont envisagés pour les nouvelles parcelles.

La déconnexion des quartiers Saint Jean, la Croix et la Lune vers la zone de collecte du SYSTEPUR peut être envisagée pour diminuer les charges sur la STEP de Cotes d'Arely.



COMPTE RENDU DE RÉUNION DIAGNOSTIC DES RÉSEAUX DE COTES D'AREY – 30/03/2009

7. AUTRES POINTS

La mairie de Cotes d'Arely fournira une estimation des volumes produits par la base de loisirs projetée (cf. Etude de préféabilité réalisée).

Une étude hydraulique « Aménagement entrée ouest », quantifiant les apports EP du bassin versant CD131 et réalisée par le Bureau d'Etudes 3D Ingénierie sera fournie par la commune

L'exploitant nous communiquera sous format DXF ses plans de réseaux.



COMPTE RENDU DE RÉUNION
DIAGNOSTIC DES RÉSEAUX DE MOIDIEU DÉTOURBE – 31/03/2009

MAÎTRE D'OUVRAGE : SYSTEPUR

INTITULÉ DE L'AFFAIRE : Diagnostic du système d'assainissement du SYSTEPUR

NOM DU RÉDACTEUR : TANGUY COUGARD

LIEU DE LA REUNION : MAIRIE DE MOIDIEU DÉTOURBE

DATE DE LA RÉUNION : 31.03.2009

DATE D'ETABLISSEMENT DU COMPTE-RENDU : 31.03.2009

Nom / Rôle	Société / organisme / collectivité / unité	Présent	Absent	Diffus.	Téléphone	Fax	E-mail
Sandrine BRESSE	CAPV		X	X	04 74 78 78 96		sbresse@paysviennois.fr
Sandrine FRAYSSE	CAPV		X	X			sfraysse@paysviennois.fr
Blandine ROBERT	SDIE	X		X			be.reseaux@choltonserp.com
Jean ROUAT	Mairie de Moidieu	X		X			mairie-moidieu@wanadoo.fr
Raoul SEUX	Mairie de Moidieu	X		X	04 74 58 13 01		mairie-moidieu@wanadoo.fr
Tanguy COUGARD	Cabinet Merlin	X		X	04 72 32 57 30		tcougard@cabinet-merlin.fr



COMPTE RENDU DE RÉUNION
DIAGNOSTIC DES RÉSEAUX DE MOIDIEU DÉTOURBE – 31/03/2009

1. FONCTIONNEMENT DES RÉSEAUX

85% des habitations sont raccordées au réseau.

Le réseau est essentiellement unitaire, sauf le quartier de Château Grillet. Des doutes concernant le raccordement des eaux pluviales dans certaines zones devront être levés lors de l'investigation. La SDEI nous fournira les plans des réseaux en sa possession (format à définir)

Un zonage communal est disponible en mairie, d'après la CAPV.

Un poste de refoulement renvoie les effluents de la salle des fêtes vers le réseau communal.

STEP : La STEP est exploitée en prestation de service par la SAUR.

DO : Un DO est présent sur le réseau communal, dans le hameau des Granges à la traversée de l'Amballan. Il convient de noter qu'aucun détecteur de surverse n'étant en place, la fréquence des déversements n'est pas connue. L'exploitation effectue un curage régulier de ce DO, pour lequel une fiche ouvrage réalisée par la SDEI nous sera transmise. Un clapet anti-retour évite l'intrusion de l'Amballan dans le réseau en période d'inondation.

Eaux parasites

Des tests à la fumée ont été réalisés il y a quelques années. M. Rouat va rechercher les fiches techniques correspondantes, ainsi que les particuliers ayant effectués leur régularisation, afin d'alléger la campagne d'investigation qui sera menée.

Des eaux parasites ont été identifiées par l'exploitant, mais non quantifiées ni sectorisées. L'exploitant apportera sa connaissance des réseaux pour l'élaboration de la campagne de recherche d'intrusion d'eaux claires.

Transit vers Estrablin

La conduite est en phase de réalisation. Les plans inclus dans le dossier AVP de Sogreah devront être vérifiés, car ils semblent ne pas correspondre à la réalité (diamètres ?).

2. MILIEU RÉCEPTEUR

La Gervonde et l'Amballon constituent les milieux récepteurs de la zone. Un plan des zones inondables est inclus au POS. Le fonctionnement des réseaux n'est pas affecté significativement par les inondations des deux cours d'eau.

3. ASSAINISSEMENT AUTONOME

Le hameau du Cancelet pourrait être raccordé au réseau communal, via la pose d'un collecteur vers le lieu dit Michard et la réalisation de poste de refoulement.

Le hameau du Quinquelin est raccordé au réseau d'Estrablin depuis 2007.



COMPTE RENDU DE RÉUNION DIAGNOSTIC DES RÉSEAUX DE MOIDIEU DÉTOURBE – 31/03/2009

4. DYSFONCTIONNEMENTS CONSTATÉS

La zone des Meuniers est régulièrement l'objet d'inondations en raison du fort ruissellement et du bouchage régulier d'une buse.

5. EVOLUTION DE L'URBANISATION

La Zac du Bailly, à Détourbe, présente 1,5 ha de surfaces urbanisées et 3,5 ha à urbaniser.

Une zone constructible située proche de la salle des fêtes pourrait être urbanisée à terme. Cependant, la mairie ne souhaite pour l'instant pas étendre les aménagements.

Les projets d'urbanisation en amont de la commune (Gaitière, Montchand...) sont stoppés en raison des risques causés par les ruissellements. Ces risques sont accentués par les fortes pentes et la couverture argileuse, qui ne permet pas la réalisation de puits d'infiltration.

La zone d'urbanisation du centre comprendra 2 ha de logement, de commerces, et d'activités médicales. Une étude est en cours.

6. PROJETS EN COURS OU ENVISAGÉS

La STEP de Moidieu devrait être arrêtée dans l'année. Les effluents transiteront via la nouvelle antenne intercommunale vers la STEP du Systépur.



**COMPTE RENDU DE RÉUNION
DIAGNOSTIC DES RÉSEAUX DE SEYSSUEL – 02/04/2009**

MAÎTRE D'OUVRAGE : SYSTEPUR

INTITULÉ DE L'AFFAIRE : Diagnostic du système d'assainissement du SYSTEPUR

NOM DU RÉDACTEUR : TANGUY COUGARD

LIEU DE LA REUNION : MAIRIE DE SEYSSUEL

DATE DE LA RÉUNION : 02.04.2009

DATE D'ETABLISSEMENT DU COMPTE-RENDU : 08.04.2009

Nom / Rôle	Société / organisme / collectivité / unité	Présent	Absent	Diffus.	Téléphone	Fax	E-mail
Sandrine BRESSE	CAPV		X	X	04 74 78 78 96		sbresse@paysviennois.fr
Sandrine FRAYSSE	CAPV - SYSTEPUR		X	X	04 27 87 80 26		sfraysse@paysviennois.fr
M. BONNARD	SDEI		X	X	06 80 11 48 57		gilles.bonnard@lyonnaise-des-eaux.fr
M. PRAT	Mairie de Seyssuel – adjoint assainissement	X		X	04 74 85 15 24		mairie.seyssuel@wanadoo.fr
M. VALLENT	Maire de Seyssuel –		X	X	04 74 85 15 24		mairie.seyssuel@wanadoo.fr
Tanguy COUGARD	Cabinet Merlin	X		X	04 72 32 57 30		tcougard@cabinet-merlin.fr



**COMPTE RENDU DE RÉUNION
DIAGNOSTIC DES RÉSEAUX DE SEYSSUEL – 02/04/2009**

1. FONCTIONNEMENT DES RÉSEAUX

Seule la partie Est de la commune est connectée au réseau de collecte du Systepur. La partie ouest est traitée par le SISEC à la STEP de Chasse sur Rhône.

Un compteur installé par le SYSTEPUR sur l'antenne de la route des Grandes Bruyères est aujourd'hui inutilisé.

Le poste de refoulement de Montrozier relève les effluents d'un lotissement. Le reste des écoulements est gravitaire. Un poste de refoulement est prévu sur Bois Gardy. Le bureau d'étude AO Tech est en charge de la maîtrise d'œuvre de ce poste.

Un réseau pluvial est présent dans le centre bourg et est raccordé à des fossés.

2. MILIEU RÉCEPTEUR

Aucun déversoir d'orage sur la commune. Les effluents de temps de pluie sont renvoyés vers le fossé.

3. ASSAINISSEMENT AUTONOME

Le zonage a été réalisé en 2007.

4. DYSFONCTIONNEMENTS CONSTATÉS

Des tests à la fumée ont été réalisés rue du château Picard. La CAPV mène d'autres tests actuellement (demander à la CAPV). Aucun dysfonctionnement par temps de pluie n'a été signalé par la commune.

5. ÉVOLUTION DE L'URBANISATION

Un projet de ZAC, de 30 000m² est prévu, en 3 tranches de 10 000m² est prévu le long des chemins des Cannes Un lotissement de 27 maisons est prévu pour la première tranche. La mairie précise que les 2 autres tranches seront réalisées en fonction des possibilités laissées par le SCOT

6. PROJETS EN COURS OU ENVISAGÉS

Un déversoir d'orage est prévu sur la commune (cf. CAPV)

7. AUTRES POINTS

Le plan des réseaux doit être remis à jour, une antenne sur Montrozier devant notamment être supprimée. Le réseau de collecte sur la RN7 devra également être vérifié.



COMPTE RENDU DE RÉUNION
DIAGNOSTIC DES RÉSEAUX DE REVENTIN VAUGRIS– 03/04/2009

MAÎTRE D'OUVRAGE : SYSTEPUR

INTITULÉ DE L'AFFAIRE : Diagnostic du système d'assainissement du SYSTEPUR

NOM DU RÉDACTEUR : TANGUY COUGARD

LIEU DE LA REUNION : MAIRIE DE REVENTIN VAUGRIS

DATE DE LA RÉUNION : 03.04.2009

DATE D'ETABLISSEMENT DU COMPTE-RENDU : 08.04.2009

Nom / Rôle	Société / organisme / collectivité / unité	Présent	Absent	Diffus.	Téléphone	Fax	E-mail
Sandrine BRESSE	CAPV		X	X	04 74 78 78 96		sbresse@paysviennois.fr
Sandrine FRAYSSE	CAPV - SYSTEPUR		X	X	04 27 87 80 26		sfraysse@paysviennois.fr
M. BONNARD	SDEI	X		X	06 80 11 48 57		gilles.bonnard@lyonnaise-des-eaux.fr
M. VINCENDON	Mairie de Reventin – adjoint assainissement	X		X	04 74 58 80 17		mairie.reventin-vaugris@wanadoo.fr
Mme CELARD	Maire de Reventin –	X		X	04 74 58 80 17		mairie.reventin-vaugris@wanadoo.fr
Tanguy COUGARD	Cabinet Merlin	X		X	04 72 32 57 30		tcougard@cabinet-merlin.fr



COMPTE RENDU DE RÉUNION
DIAGNOSTIC DES RÉSEAUX DE REVENTIN VAUGRIS– 03/04/2009

1. FONCTIONNEMENT DES RÉSEAUX

Le quartier de la Lune et la ZA du Curtil aux Cotes d'Arey ainsi que l'intégralité de Chonas l'Amballan sont collectés par les réseaux communaux de Reventin

Le réseau est entièrement séparatif ;

2. MILIEU RÉCEPTEUR

Aucun déversoir d'orage sur la commune (hors DO STEP). Un trop plein, non surveillé est présent sur PR de la Jacquetière. La SDEI n'a détecté aucun rejet au milieu sur ce trop plein.

3. ASSAINISSEMENT AUTONOME

Le raccordement du hameau de l'Aubressin au réseau est en cours. La commune a exprimé son souhait d'étendre la zone de raccordement au-delà du zonage. Il a été convenu que l'estimation de la population supplémentaire à prendre en compte au-delà du zonage sera effectuée par la commune. Le cas échéant, les estimations se baseront sur le zonage.

4. DYSFONCTIONNEMENTS CONSTATÉS

Le compteur communal H/V posé par le SYSTEPUR n'est pas utilisé et présente une dérive de comptage (15-20%)

Le collecteur principal, posé dans le ruisseau des Croze est rendu vulnérable par l'érosion des berges lors des fortes pluies. Des tampons ont été mis à nu et endommagés. Par ailleurs, en raison de l'encaissement, les interventions dans ce vallon sont délicates.

5. EVOLUTION DE L'URBANISATION

Une réserve d'urbanisation potentielle de 40ha est prévue sur Chonas et Reventin (ZAC du Saluant).

Les objectifs de 0.7%/an d'évolution de population inscrit au SCOT ne seront pas dépassés.

6. PROJETS EN COURS OU ENVISAGÉS

Sans objet

7. AUTRES POINTS

- Le bureau d'étude SED a réalisé un schéma directeur en 2005, en plus du zonage. Il fera l'objet d'une demande
- Le cahier des charges de la cartographie des réseaux est en cours d'élaboration.



COMPTE RENDU DE RÉUNION
DIAGNOSTIC DES RÉSEAUX DE REVENTIN VAUGRIS– 03/04/2009

- La SDEI possède des plans cotés (cotation pas à jour d'après l'exploitant) des réseaux. Ils seront demandés à la CAPV.
- Le réseau EP n'est pas cartographié.



COMPTE RENDU DE RÉUNION
DIAGNOSTIC DES RÉSEAUX DE SAINT SORLIN– 03/04/2009

MAÎTRE D'OUVRAGE : SYSTEPUR

INTITULÉ DE L'AFFAIRE : Diagnostic du système d'assainissement du SYSTEPUR

NOM DU RÉDACTEUR : TANGUY COUGARD

LIEU DE LA REUNION : MAIRIE DE SAINT SORLIN

DATE DE LA RÉUNION : 02.04.2009

DATE D'ETABLISSEMENT DU COMPTE-RENDU : 08.04.2009

Nom / Rôle	Société / organisme / collectivité / unité	Présent	Absent	Diffus.	Téléphone	Fax	E-mail
Sandrine BRESSE	CAPV	X		X	04 74 78 78 96		sbresse@paysviennois.fr
Sandrine FRAYSSE	CAPV - SYSTEPUR		X	X	04 27 87 80 26		sfraysse@paysviennois.fr
M. CONTAMIN	Mairie de Saint Sorlin – adjoint assainissement	X		X	04 74 57 80 15		stsorlindevienne-mairie@wanadoo.fr
M. POLO	Maire de Saint Sorlin –	X		X	04 74 57 80 15		stsorlindevienne-mairie@wanadoo.fr
Tanguy COUGARD	Cabinet Merlin	X		X	04 72 32 57 30		tcougard@cabinet-merlin.fr



COMPTE RENDU DE RÉUNION
DIAGNOSTIC DES RÉSEAUX DE SAINT SORLIN– 03/04/2009

1. FONCTIONNEMENT DES RÉSEAUX

Les réseaux datent de 1994.

De nombreuses antennes ont été réalisées suite aux préconisations du Cabinet Giroud lors du schéma directeur de la commune. Les plans à jour lui seront redemandés par la CAPV

Le PR de la Basse Rosière est réalisé et sera prochainement mise en service. La télésurveillance des postes de refoulement de la commune est assurée par la SDEI. Une demande de renseignement sera envoyée à la SDEI.

2. MILIEU RÉCEPTEUR

Seul le trop plein du poste du Stade permet le renvoi des effluents vers le milieu naturel (la Suze)

3. ASSAINISSEMENT AUTONOME

Le lotissement des terres rouges sera raccordé dans le futur.

L'infiltration est problématique sur la commune, ce qui explique le taux important de raccordement au réseau (80%)

4. DYSFONCTIONNEMENTS CONSTATÉS

Les réseaux du secteur Bourgeat présentent de fortes probabilités d'intrusion d'eaux météoriques, au vu des surdébits en temps de pluie transités au poste de refoulement du stade.

Le refoulement en lui-même semblerait être affecté par des intrusions d'ECPP (F0→L0) en raison des débits résiduels avec chaque arrêt de pompe. La CAPV précise que la présence de nombreux collecteurs en terrain privé agricole et le risque de destruction involontaire des canalisations liées aux activités agricoles pourrait expliquer ces intrusions.

Aucun dysfonctionnement hydraulique en période d'orage n'est signalé par la commune.

5. EVOLUTION DE L'URBANISATION

Les préconisations du SCOT seront respectées.

6. PROJETS EN COURS OU ENVISAGÉS

Le zonage de la commune est en cours de réalisation par le bureau d'étude GINGER. Aucune donnée n'est pour l'instant disponible.

L'avancement des antennes est la suivante :

G1 →G2 : réalisée



COMPTE RENDU DE RÉUNION
DIAGNOSTIC DES RÉSEAUX DE SAINT SORLIN– 03/04/2009

G2 → G8 : en projet

C1 → C2 : réalisée (des antennes d'Estrablin vont s'y raccorder)

I1 → I0 : réalisée

L0 → L1 : non réalisée

G2 → G4 : abandonnée

G1 → G2 : réalisée

7. AUTRES POINTS

Le Cabinet Giroud a réalisé les levers des collecteurs. Une demande de plan lui sera adressée.



COMPTE RENDU DE RÉUNION RÉUNION DE TRAVAIL SCOT DU 02.04.2009



MAÎTRE D'OUVRAGE : SYSTEPUR

INTITULÉ DE L'AFFAIRE : Diagnostic du système d'assainissement du SYSTEPUR

NOM DU RÉDACTEUR : Céline GAGNAIRE

LIEU DE LA RÉUNION : SYNDICAT MIXTE RIVES DU RHÔNE **DATE DE LA RÉUNION :** 02.04.2009

DATE D'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE-RENDU : 06.04.2009

Nom / Rôle	Société / organisme / collectivité / unité	Présent	Absent	Diffus.	Téléphone	E-mail
Sandrine FRAYSSE	SYSTEPUR/CAPV	X		X	04 27 87 80 26 06 24 81 58 59	sfraysse@paysviennois.fr
Tanguy COUGARD	Cabinet Merlin	X		X	04 72 32 57 30	tcougard@cabinet-merlin.fr
Céline GAGNAIRE	SAFEGE	X		X	04 72 19 84 90	celine.gagnaire@safège.fr
Cédric LEJEUNE	Syndicat Mixte Rives de Rhône	X		X	04 74 48 64 71	clejeune@scot-rivesdurhone.com
Philippe ROMHER	Syndicat Mixte Rives de Rhône					promher@scot-rivesdurhone.com

CONTENU DE L'ENTRETIEN

Les POS/PLU doivent être compatibles avec le document de SCOT. A noter que le SCOT respecte le principe de subsidiarité, c'est-à-dire qu'il définit de grandes orientations tout en laissant une marge de manœuvre aux communes dans la retranscription des orientations du SCOT pour l'élaboration de leur PLU.

Diagnostic et objectifs du SCOT

M. LEJEUNE retranscrit le phénomène de périurbanisation de ces dernières années : plus de 70% de croissance hors des centres villes ; et il existe une certaine pression individuelle pour se raccorder à l'assainissement collectif.

Le SCOT a pour ligne directrice de mettre en terme à la périurbanisation. Cela passe par un objectif de relocaliser 70% de la croissance dans les centres urbains. Différents pôles sont identifiés dans le DOG ; l'esprit général exprimé dans le DOG est l'arrêt du développement des hameaux. Il existe par ailleurs le phénomène de desserrement des ménages (taille des ménages diminue : 2.47 à 2.30 personnes par ménage).

Une densité de 20 logements/ha est a priori la fourchette basse de densité des urbanisations futures.

Les taux d'accroissement de 0.7% pour les communes hors pôles urbains et 1.5% pour les pôles urbains sont respectivement un plafond et un plancher d'évolution des zones.

Le document développe de nombreuses informations sur les projections. Des projections de population sont faites à l'horizon 2030, sur la base de la prolongation des tendances jusqu'en 2007. (Étude INSEE spécifique). A noter qu'en juin 2009, l'INSEE publie ses derniers recensements.



COMPTE RENDU DE RÉUNION RÉUNION DE TRAVAIL SCOT DU 02.04.2009



Aspects pratiques

Le DOG provisoire a été envoyé en mairies pour consultation. Des réunions de présentation sont en cours. Le document est susceptible d'évoluer à l'issue des consultations de mairies. Le DOG sera validé en septembre 2009

Le programme local d'habitat (PLH), piloté par la CAPV, se chargera de mettre en application les orientations du SCOT commune par commune et d'harmoniser les PLU avec les objectifs.

Deux projets de ZAC sont identifiés sur le périmètre d'étude : sur ESTRABLIN (100ha) et CHONAS (40ha). Ce sont aujourd'hui des réserves foncières pour la réalisation de ZAC.

Le CG69 a procédé au scan des planches cadastrales de la commune de Tupin-et-Semons. Contact : Cyril POUREYRON

Données du SCOT susceptible d'intéresser le schéma directeur

- Orthophotographie du territoire SCOT
- MNT : livrable fin d'année 2009 – précision à 25-30 cm
- Cartes IGN Topo 25 – selon M. ROHMER, la mise à disposition de cette donnée n'est pas évidente
- Sítadel : évolution du nombre de logements par commune sur la dernière décennie. Ilotage possible (fournisseur : DRE)
- Étude diagnostic du SCOT – 2005 – données pas réactualisées avec les derniers recensements – téléchargeable sur <http://www.scot-rivesdurhone.com>
- Étude statistique 1999 – 2006
- Étude État initial de l'environnement (dans le cadre du Code rural) – téléchargeable sur <http://www.scot-rivesdurhone.com>
- Rapport de présentation en cours d'élaboration
- PADD – téléchargeable sur <http://www.scot-rivesdurhone.com>
- DOG
- Étude environnement CAPV : Evinerude : étude déjà collectée auprès de la CAPV

Méthodologie retenue

Le groupement va dépouiller les données disponibles, puis faire une proposition de projections au SYSTEPUR, plus ou moins localisées selon la commune et la configuration des transferts d'effluents.

Le groupement sollicitera si besoin le syndicat mixte pour préciser les hypothèses de développement retenues dans le DOG.



COMPTE RENDU DE RÉUNION
RÉUNION DE TRAVAIL SCOT DU 02.04.2009



DONNÉES COLLECTÉES

- Étude environnement ENVIRUDE – chapitres II à VI – pdf
- DOG – pdf

SUITE A DONNER

- Collecter le cadastre numérisé de Tupin-et-Semons auprès du CG69
- Réclamer au syndicat mixte les données CITADELLE, les documents d'urbanisme de la rive droite, et les IGN 25
- Télécharger les documents disponibles sur <http://www.scot-rivesdurhone.com>. Les documents téléchargés sont :
 - o Diagnostic général du SCOT (Avril 2006)
 - o Diagnostic agriculture et forêt (Juin 2006)
 - o État Initial de l'Environnement (Avril 2006)
 - o Orientations Générales du PADD (Mars 2007)



COMPTE RENDU DE RÉUNION
RENCONTRE TUPIN-ET-SEMONS DU 03.04.2009



MAÎTRE D'OUVRAGE : SYSTEPUR

INTITULÉ DE L'AFFAIRE : Diagnostic du système d'assainissement du SYSTEPUR

NOM DU RÉDACTEUR : Céline GAGNAIRE

LIEU DE LA RÉUNION : MAIRIE DE TUPIN-ET-SEMONS

DATE DE LA RÉUNION : 03.04.2009

DATE D'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE-RENDU : 06.04.2009

Nom / Rôle	Société / organisme / collectivité / unité	Présent	Absent	Diffus.	Téléphone	E-mail
Pascal GERIN	Maire de TUPIN	X		X	04 74 59 81 08 06 83 59 01 77	mairie@tupinsetemons.fr ezerzer-gerin@wanadoo.fr
André DEGACHE	TUPIN - Assainissement				06 17 37 83 41	
Sandrine FRAYSSE	SYSTEPUR/CAPV	X		X	04 27 87 80 26 06 24 81 58 59	sfraysse@paysviennois.fr
Céline GAGNAIRE	SAFEGE	X		X	04 72 19 84 90 06 32 65 56 54	celine.gagnaire@safège.fr

CONTENU DE L'ENTRETIEN

M. le Maire a été élu en mars 2008, en remplacement de Mme ROYER.

Mme FRAYSSE présente le contexte de l'étude.

Mme GAGNAIRE présente la méthodologie employée, et en particulier les interventions terrain.

Assainissement de la commune

Toute la commune rejette ses effluents au Syndicat Rhône Gier. La commune est dotée d'un schéma directeur réalisé en 2000 par la DDAF.

La commune a deux postes de relevage, dont un mis en service prochainement au mois d'avril 2009. Il n'y a pas de déversoirs d'orage.

A l'avenir, une partie refoulée va basculer gravitairement vers la STEP de CONDRIEU (versant opposé).

Deux extensions sont prévues : plateau de Semons (12 foyers), avec PR, et à Tupin (9 foyers) (postes de refoulement individuels).

Règlement d'assainissement : connexions des EU seulement. Les EP sont dirigées dans un puisard pour infiltration.

La commune a en projet de remplacer les tampons des regards situés sur la RD86. Les regards sont aujourd'hui recouverts de bitume (nuisances sonores). Afin de s'assurer de l'état des regards, la commune souhaite passer une caméra dans ces réseaux. Il sera opportun de récupérer les résultats pour le schéma directeur.

La commune a un zonage. Le plan n'est pas retrouvé.



COMPTE RENDU DE RÉUNION
RENCONTRE TUPIN-ET-SEMONS DU 03.04.2009



AEP

La commune est desservie par le syndicat de St Etienne St Geoir pour le plateau (Mme LAMARCHE) – exploitant SDEI. Le bas de la commune est alimenté par AMPUIS – exploitant CHOLTON.

Urbanisation

Tupin a un POS, dont la révision est projetée en 2010. Il est en cohérence avec la démarche du SCOT. Il reste encore 5-6 foyers en potentiel de développe ent.

Le cadastre existe à la consultation en mairie en format informatisé. En revanche, il ne semble pas facile de récupérer le fichier.

Communauté viticole et établissement non domestiques

Le président du syndicat des Vignerons des Côtes Rôtie est M. BARGE. La commission agricole de la CCRC prépare un projet de station de nettoyage centralisée sur la rive droite pour l'ensemble de la profession agricole.

M. le Maire alerte sur le risque de rejets de produits phytosanitaires aujourd'hui interdits.

Les viticulteurs sont 5-6, et raccordés en partie basse de la commune. Ex. Cave VIDAL FLEURY, Négociants, 9000 m², entre Ampuis et Tupin ; cet établissement a pour projet de capter l'eau d'un ruisseau qui le borde pour climatiser l'espace, avant rejet au ruisseau. Il existe des projets de futurs établissements (1-2) en partie haute.

Il existe une entreprise de TP, ainsi que quelques arboriculteurs.

Un Plan Communal de sauvegarde (PCS) est en train d'être finalisé. En effet la commune est concernée par 7 risques majeurs dont l'inondation.

DONNÉES COLLECTÉES

- schéma directeur
- rapport du prix de l'eau 2006 2007

SUITE A DONNER

- SAFEGE collectera le cadastre numérisé de Tupin-et-Semons auprès du CG69
- SAFEGE collectera le plan de zonage auprès de la DDAF
- COMA collectera les plans de récolement si besoin, à collecter en mairie
- COMA prendra contact avec M. DEGACHE, et si nécessaire avec l'exploitant pour la visite des ouvrages.



COMPTE RENDU DE RÉUNION DIAGNOSTIC DES RÉSEAUX DE DIEMOZ ET SAINT GEORGES

MAÎTRE D'OUVRAGE : SYSTEPUR

INTITULÉ DE L'AFFAIRE : Diagnostic du système d'assainissement du SYSTEPUR

NOM DU RÉDACTEUR : TANGUY COUGARD

LIEU DE LA REUNION : MAIRIE DE DIEMOZ

DATE DE LA RÉUNION : 06.04.2009

DATE D'ETABLISSEMENT DU COMPTE-RENDU : 09.04.2009

Nom / Rôle	Société / organisme / collectivité / unité	Présent	Absent	Diffus.	Téléphone	Fax	E-mail
Sandrine BRESSE	CAPV		X	X	04 74 78 78 96		sbresse@paysviennois.fr
Sandrine FRAYSSE	CAPV		X	X			sfraysse@paysviennois.fr
M TRIPIER	SIE du BRACHET	X			04 74 59 09 14		
M. REY	Maire de Diemoz	X		X	04 78 96 20 08		mairie-diemoz@wanadoo.fr
M. PARRAIN		X		X	04 78 96 20 08		mairie-diemoz@wanadoo.fr
Mme BERTRAND	Mairie de Diemoz	X		X	04 78 96 20 08		mairie-diemoz@wanadoo.fr
M.EMERARD	Adjoint assainissement – Marie de saint Georges d'Esperanche	X		X	04 74 59 01 22		mairie.saint.georgesdesp@orange.fr
LASSALLE	Maire Saint George	X		X	04 74 59 01 22		mairie.saint.georgesdesp@orange.fr
Tanguy COUGARD	Cabinet Merlin	X		X	04 72 32 57 30		tcougard@cabinet-merlin.fr



COMPTE RENDU DE RÉUNION DIAGNOSTIC DES RÉSEAUX DE DIEMOZ ET SAINT GEORGES

1. FONCTIONNEMENT DES RÉSEAUX

- Saint Georges d'Esperanche : 818 abonnés sur 1200 foyers
- Diemoz : 751 abonnés sur 1000 foyers

Un point de mesure a été installé en sortie de Diemoz (compteur La Fayette), afin de quantifier les apports. Ce point de mesure, contrairement aux autres points de mesure du périmètre de collecte du Systépur, est encore exploité. Il pourra être réutilisé pour la campagne de mesure (pas de temps d'acquisition : 10 minutes ; historique : 2006 et 2007)

Un point de mesure est également installé en sortie de Saint Georges d'Esperanche. L'index est relevé manuellement à une fréquence de 15 jours.

Les apports suivants sont collectés :

- antenne Peage d'Oytier – carrefour Lafayette : ZAC Lafayette + Aldi :
- antenne carrefour Saint Hilaire – Péage d'Oytier : 8 rejets domestiques sur la commune de Oytiers ; 0 sur la commune de Septeme, Quelques branchements venant de Serpaize (à quantifier).

Saint Georges

2 poste de refoulements communaux et un poste de refoulement privés sont présents sur la commune.

10 déversoirs d'orage permettent de soulager le réseau en temps de pluie. Les effluents sont renvoyés alors vers le ruisseau de Charentonge via des fossés.

1 bassin d'orage est présent sur la commune.

Diemoz

Aucun poste de refoulement n'est présent sur la commune. Trois déversoirs d'orages, dont un principal en aval, permettent le rejet en temps de pluie.

8 bassins d'orage sont présents sur la commune

2. MILIEU RÉCEPTEUR

Les milieux récepteurs sont des fossés et le ruisseau de Charentonge pour Saint Georges d'Esperanche. La fréquence des surverses au milieu n'est pas connue.

3. ASSAINISSEMENT AUTONOME

Diemoz : Zonage réactualisé en 2009 par DAEC

Saint Georges d'Esperanche : un zonage a été réalisé par Alpes Georisques.



COMPTE RENDU DE RÉUNION DIAGNOSTIC DES RÉSEAUX DE DIEMOZ ET SAINT GEORGES

4. DYSFONCTIONNEMENTS CONSTATÉS

Pour Diemoz, la mairie ne signale aucun dysfonctionnement. La reconnaissance intégrale des réseaux permettra cependant de préciser ce premier diagnostic.

Des mises en charge ont été constatées sur les principales antennes de Saint Georges. Ce problème a été résolu par le curage des canalisations.

5. ÉVOLUTION DE L'URBANISATION

Le SCOT Nord Isère est en cours. Aucune préconisation d'évolution de la population n'est pour l'instant fournie aux communes. Un taux d'augmentation de la population de 1,5% par an devrait être accordé par le SCOT.

6. PROJETS EN COURS OU ENVISAGÉS

Le schéma directeur réalisé par Alp Etudes sur Saint Georges d'Espéranche a permis d'identifier un programme de travaux portant sur le réseau avec :

- Reglage des déversoirs d'orage
- Réalisation de nouveaux déversoirs d'orage
- Mises en séparatif

Ce programme a été réalisé entièrement, mais des zones restent assainies en unitaire. À terme, la commune affiche son souhait d'achever la mise en séparatif de l'intégralité de la commune. Aucun échéancier n'est cependant prévu.

La mise en séparatif des réseaux de Diemoz avance de l'aval vers l'amont. Les plans de recollement des travaux réalisés ont été fournis au Cabinet-Merlin.

7. AUTRES POINTS

Les éléments suivants seront demandés (sous format informatique) :

DIEMOZ

- Le fond de plan cadastral de Diemoz (sous format informatique)
- Plans de recollement des travaux de mise en séparatif sur Diemoz (ont été fournis suite à la réunion)
- Le mémoire technique du zonage (s'il existe), afin d'estimer la population raccordée dans le futur.
- PLU Diemoz

SAINT GEORGES



COMPTE RENDU DE RÉUNION DIAGNOSTIC DES RÉSEAUX DE DIEMOZ ET SAINT GEORGES

- Le zonage d'assainissement sous format informatique de Saint Georges d'Espéranche (réalisé par Alpes Georisques)
- Le PLU de la commune de Saint Georges d'Espéranche
- La dernière version des plans de réseau de Saint Georges (la dernière version reçue de la CAPV date de 2003)
- Le mémoire technique du schéma directeur
- Des levés des réseaux ont été réalisés sur Saint Georges. Ils seront demandés.

Le plan initial des réseaux, inclus dans le zonage d'assainissement de Diemoz, datant de 2000 a été fourni. Sur la base du cadastre qui sera fourni ultérieurement par la mairie de Diemoz, le Cabinet Merlin intégrera les plans des réseaux (avec modification issues des reconnaissances terrains réalisées).

Les plans des antennes de raccordement des 2 communes au réseau de la CAPV sont les suivants :

- Plan d'exécution du transit Carrefour St-Hilaire - Saint Georges; plan 1;2;3;4-5-6;7 : ces plans ont été envoyés
- plan de recollement rond Point Lafayette - Oytiers Saint Oblas : plan récupéré. Ce plan date de 1999.



COMPTE RENDU DE RÉUNION DIAGNOSTIC DES RÉSEAUX DE JARDIN- 06/04/2009

MAÎTRE D'OUVRAGE : SYSTEPUR

INTITULÉ DE L'AFFAIRE : Diagnostic du système d'assainissement du SYSTEPUR

NOM DU RÉDACTEUR : TANGUY COUGARD

DATE DE LA RÉUNION : 06.04.2009

DATE D'ETABLISSEMENT DU COMPTE-RENDU : 09.04.2009

Nom / Rôle	Société / organisme / collectivité / unité	Présent	Absent	Diffus.	Téléphone	Fax	E-mail
Sandrine BRESSE	CAPV		X	X	04 74 78 78 96		sbresse@paysviennois.fr
Sandrine FRAYSSE	CAPV - SYSTEPUR		X	X	04 27 87 80 26		sfraysse@paysviennois.fr
M. BONNARD	SDEI	X		X	06 80 11 48 57		gilles.bonnard@lyonnaise-des-eaux.fr
M. GIROUD	Mairie de Jardin – adjoint assainissement	X		X	04 74 31 89 31		mairie.jardin@wanadoo.fr
M. HUGUEVILLE	Maire de Jardin –	X		X	04 74 31 89 31		mairie.jardin@wanadoo.fr
Tanguy COUGARD	Cabinet Merlin	X		X	04 72 32 57 30		tcougard@cabinet-merlin.fr



COMPTE RENDU DE RÉUNION DIAGNOSTIC DES RÉSEAUX DE JARDIN- 06/04/2009

1. FONCTIONNEMENT DES RÉSEAUX

Le centre bourg de Jardin est collecté vers l'antenne de la route de Berardier via la route de Saint Sorlin et l'antenne du chemin Grillet et le poste de relèvement de Berardier. Ce poste est équipé d'un trop plein, qui n'est pas instrumenté.

Le nouveau poste de refoulement de la Juliette est réalisé, conformément au zonage, afin de collecter les secteurs Piconnière et Revolat.

Le secteur de Collonge est partiellement raccordé directement vers le réseau communal de Vienne, et certaines parties du réseau limitrophe de Vienne sont également raccordées vers le réseau de Jardin. Aucune convention entre Vienne et Jardin n'existe.

Deux compteurs compteur débit (hauteur/vitesse) sont installés en sortie de réseau, (1 en entrée de Jardin depuis Saint-Sorlin, l'autre en sortie de Jardin) mais ne sont pas exploités.

2. MILIEU RÉCEPTEUR

Le seul déversoir d'orage sur la commune est le trop plein du poste de Berardier. Il renvoie les effluents vers le fossé le Bérardier.

3. ASSAINISSEMENT AUTONOME

Le zonage existant établi en 2001 n'est pas remis en question par la commune. Le quartier du Brut pourrait néanmoins être raccordé au réseau de Saint Sorlin.

4. DYSFONCTIONNEMENTS CONSTATÉS

Le réseau de la route de Berardier est soumis à des mises en charge en période de pluie. D'après la SDEI, cela est lié aux mauvais branchements EP → EU du secteur de Collonge

Le secteur de Dartamas est l'objet de crues de nappe en période de forte pluie. La zone le long de la route de saint Sorlin dans le bourg est partiellement classée en zone inondable.

Deux tampons se sont soulevés sur le réseau EU en centre ville (Quartier Bérardier). Aucune cause n'a été identifiée, mais des mauvais branchements en amont pourraient en être responsables.

L'exploitant ne signale pas d'ECPP significatives sur Jardin.

5. EVOLUTION DE L'URBANISATION

A propos de l'évolution de la population, la mairie indique que le chiffre de 1%/an de la population sera approché. Le chiffre de 0.7% sera néanmoins considéré dans cette étude, afin de s'adapter aux objectifs du SCOT.



**COMPTE RENDU DE RÉUNION
DIAGNOSTIC DES RÉSEAUX DE JARDIN- 06/04/2009**

6. PROJETS EN COURS OU ENVISAGÉS

Le projet du SPANC est en cours.

Le secteur du Brut sera collecté vers Saint Sorlin dans le futur.

7. AUTRES POINTS

La SDEI a remis au Cabinet Merlin la version finale du schéma directeur réalisé par PMH.

Des inspections hydrozoom ont été réalisées par la SDEI. Les dossiers correspondant seront demandés.



COMPTE RENDU DE RÉUNION DIAGNOSTIC DES RÉSEAUX DE ESTRABLIN– 07/04/2009

MAÎTRE D'OUVRAGE : SYSTEPUR

INTITULÉ DE L'AFFAIRE : Diagnostic du système d'assainissement du SYSTEPUR

NOM DU RÉDACTEUR : TANGUY COUGARD

DATE DE LA RÉUNION : 07.04.2009

DATE D'ETABLISSEMENT DU COMPTE-RENDU : 09.04.2009

Nom / Rôle	Société / organisme / collectivité / unité	Présent	Absent	Diffus.	Téléphone	Fax	E-mail
Sandrine BRESSE	CAPV		X	X	04 74 78 78 96		sbresse@paysviennois.fr
Sandrine FRAYSSE	CAPV - SYSTEPUR		X	X	04 27 87 80 26		sfraysse@paysviennois.fr
M. BONNARD	SDEI	X		X	06 80 11 48 57		gilles.bonnard@lyonnaise-des-eaux.fr
Mme PONCE	Adjointe urbanisme	X		X	04 74 58 47 14		mairie.estrablin2@wanadoo.fr
M. VINCENDON	Adjoint assainissement	X		X	04 74 58 47 14		mairie.estrablin2@wanadoo.fr
M. PORCHERON	Maire	X		X	04 74 58 47 14		mairie.estrablin2@wanadoo.fr
M. JULIEN	Ancien élu	X		X			
Mme GAILLARD		X		X	04 74 58 47 14		mairie.estrablin2@wanadoo.fr
Tanguy COUGARD	Cabinet Merlin	X		X	04 72 32 57 30		tcougard@cabinet-merlin.fr



COMPTE RENDU DE RÉUNION DIAGNOSTIC DES RÉSEAUX DE ESTRABLIN– 07/04/2009

1. FONCTIONNEMENT DES RÉSEAUX

L'antenne du Viannais reprend les effluents du secteur Chaumont, situé à Eyzin Pinet. Une convention a été établie pour ce transfert. La mairie d'Estrablin essaiera de retrouver cette convention.

Le réseau est entièrement séparatif.

Un réseau EP est présent dans la commune. Il est équipé d'un piège à gravier.

4 postes de refoulements sont présents sur la commune :

- PR des 4 Rivières : reprend le secteur des 4 rivières (pas de trop plein)
- PR des Merlières : reprend le hameau (trop plein vers la Gère)
- PR la Rosière: relève vers le PR ancienne STEP les effluents des antennes du Janin et des Broses (trop plein vers la Gère)
- PR ancienne Step : renvoie vers le réseau communal de Vienne l'ensemble des effluents d'Estrablin et de Moidieu(après déconnexion de la STEP de Moidieu) ; (trop plein vers la Gère)

Actuellement, les prétraitements en entrée de l'ancienne STEP sont en fonctionnement (dégrilleur automatique + dessableur/déshuileur)

Un déversoir d'orage à Aiguebelle soulage le réseau en temps de pluie vers le fossé du plan de Gemens.

Le secteur de la basse Rosière sera collecté vers l'antenne de Saint Sorlin (y a t-il une convention ?).

2. MILIEU RÉCEPTEUR

Trois rivières principales convergent à l'aval d'Estrablin :

- La Suze
- La Gère
- La Vesonne

Aucun arrêté préfectoral fixant les objectifs de protection de la Gère n'a été établi dans le cadre de la réalisation de l'ancienne STEP d'Estrablin.

3. ASSAINISSEMENT AUTONOME

Le zonage, datant de 1999 n'a pas inclus la réalisation du collecteur de transit. Le raccordement des habitations situées le long de cette antenne sera inclus dans les prévisions.

Le reste du zonage sera considéré comme toujours valable.



COMPTE RENDU DE RÉUNION DIAGNOSTIC DES RÉSEAUX DE ESTRABLIN– 07/04/2009

4. DYSFONCTIONNEMENTS CONSTATÉS

Les deux postes de refoulement de l'ancienne STEP déversent au milieu fréquemment en temps de pluie. Le dimensionnement de ce poste par rapport aux volumes futurs et aux objectifs de protection en temps de pluie de la Gère devront être vérifiés. (cet aspect ne semble pas avoir fait partie de la mission confiée à SOGREAH pour le transit des effluents de l'Amballon et de la Gervonde).

La commune signale le débordement récurrent de fossés de la route du Bessay et du chemin de la Grange Neuve. La réalisation de bassin de rétention devrait être envisagée pour répondre à ce dysfonctionnement.

Au niveau du secteur de la Tabourette, l'antenne EU de la Craz est soumise à des débordements en période de temps de pluie.

Les maisons en bord de Vesonne sont menacées par l'érosion des berges en raison du régime torrentiel de l'écoulement.

Les réseaux de la route de la Tabourette sont endommagés par les intrusions de racine. Des eaux d'infiltrations sont probablement drainées dans les réseaux pour cette raison.

L'exploitant suspecte des branchements EP → EU dans les secteurs des Combes, des Brosses (sud de la commune).

5. EVOLUTION DE L'URBANISATION

Estrablin est présentée dans le SCOT comme une réserve potentielle de surface urbanisable en ZAC, à hauteur de 100ha.

En ce qui concerne l'évolution de la population, la mairie affiche des projets compatibles avec les 0,7% d'évolution annuelle du SCOT, malgré les fortes augmentations des dernières années.

6. PROJETS EN COURS OU ENVISAGÉS

Le raccordement de l'antenne de transit de l'Amballon Gervonde, sera effectué en 2009. L'état d'avancement de la réhabilitation du poste de refoulement de l'ancienne STEP sera demandé à la CAPV

7. AUTRES POINTS

Des tests à la fumée ont été effectués sur la commune.

Un PPRI a été réalisé sur la zone (finalisé par la DDAF), qui apparaît sensible aux débordements de rivière.



**COMPTE RENDU DE RÉUNION
DIAGNOSTIC DES RÉSEAUX D'EYZIN PINET- 07/04/2009**

MAÎTRE D'OUVRAGE : SYSTEPUR

INTITULÉ DE L'AFFAIRE : Diagnostic du système d'assainissement du SYSTEPUR

NOM DU RÉDACTEUR : TANGUY COUGARD

DATE DE LA RÉUNION : 07.04.2009

DATE D'ETABLISSEMENT DU COMPTE-RENDU : 09.04.2009

Nom / Rôle	Société / organisme / collectivité / unité	Présent	Absent	Diffus.	Téléphone	Fax	E-mail
Sandrine BRESSE	CAPV		X	X	04 74 78 78 96		sbresse@paysviennois.fr
Sandrine FRAYSSE	CAPV - SYSTEPUR		X	X	04 27 87 80 26		sfraysse@paysviennois.fr
M. MACCARI	SAUR	X			04 76 50 53 25		pmaccari@saur.fr
M. CHATELAN	SAUR	X		X	04 74 58 47 14		Pierre.chatelan@saur.fr
M. LIPONNE	Adjoint assainissement	X		X	04 74 58 47 14		mairie-eyzin-pinet@wanadoo.fr
M. JARS	Maire	X		X	04 74 58 47 14		mairie-eyzin-pinet@wanadoo.fr
Tanguy COUGARD	Cabinet Merlin	X		X	04 72 32 57 30		tcougard@cabinet-merlin.fr



**COMPTE RENDU DE RÉUNION
DIAGNOSTIC DES RÉSEAUX D'EYZIN PINET- 07/04/2009**

1. FONCTIONNEMENT DES RÉSEAUX

Les réseaux d'Eyzin Pinet sont séparatifs. Le réseau EU présente un linéaire total de 11.9km Le transit s'effectue intégralement de manière gravitaire.

Un déversoir d'orage (les Paquerettes) est présent dans le centre ville.

2. MILIEU RÉCEPTEUR

Le rejet de la STEP est effectué dans la Gère. La fréquence de déversements en temps de pluie au DO les Pâquerettes n'est pas connue par l'exploitant. L'exploitant signale que le lagunage actuel arrive à sa capacité maximale.

3. ASSAINISSEMENT AUTONOME

Le zonage actuel, qui date de 2006 est toujours d'actualité.

Concernant le hameau d'Eyzin, la CAPV avait écarté l'hypothèse de la réalisation d'un lagunage en raison de la faiblesse du débit permanent dans le ruisseau du Chalin, exutoire du traitement envisagé. La commune fait remarquer qu'aucune solution de substitution n'a pour l'instant été prévue. Il n'y a donc pas de réel assainissement actuellement dans le hameau de Pinet (30 branchements). Cette zone, qui présente des risques de glissement de terrain et une absence de réserve foncière n'est pas favorable à l'assainissement autonome.

Le raccordement du secteur Grand ruinais est en cours d'étude

4. DYSFONCTIONNEMENTS CONSTATÉS

Des problèmes d'odeurs ont été constatés en centre ville.

Le secteur du Vernay est soumis à des débordements du réseau EU en temps de pluie. Six interventions ont été recensées en 2008 dans ce secteur.

Le centre ville présente une présomption de mauvais branchements et d'intrusion d'eaux parasites permettant d'expliquer ces dysfonctionnements.

La mise en charge des réseaux pendant la vidange de la piscine est signalée par l'exploitant.

Des inondations liées au ruissellement de surface se produisent sur le secteur du Grand Ruinais.

5. ÉVOLUTION DE L'URBANISATION

Les préconisations d'évolution de la population sur Eyzin Pinet réalisées par le SCOT (0.7%/an) sont contradictoires avec les projets de la commune (1%/an).



COMPTE RENDU DE RÉUNION DIAGNOSTIC DES RÉSEAUX D'EYZIN PINET – 07/04/2009

Dans le cadre de l'étude, le chiffre du SCOT sera d'abord proposé au comité de pilotage de l'étude par le Cabinet Merlin. Il appartiendra aux acteurs de repenser une évolution de la projection ultérieurement, suite notamment à l'élaboration du Plan Local de l'Habitat par la CAPV.

6. PROJETS EN COURS OU ENVISAGÉS

L'exploitant a énuméré les possibilités d'évolution du mode de traitement des effluents d'Eyzin Pinet :

- Conservation de la STEP actuelle après vérification de sa capacité de traitement avec les objectifs de qualité et l'évolution des volumes à traiter
- Evolution de la STEP par renforcement du process existant
- Raccordement de la commune au SYSTEPUR par la pose d'un nouveau collecteur vers le réseau d'Estrablin

7. AUTRES POINTS

- Une campagne d'inspections télévisées a été réalisée sur Chaumont (sur des réseaux neufs).
- Un pipeline d'hydrocarbure traverse la commune et pose des contraintes de croisements aux nouveaux réseaux.



**COMPTE RENDU DE RÉUNION
DIAGNOSTIC DES RÉSEAUX DE SERPAIZE-10/04/2009**

MAÎTRE D'OUVRAGE : SYSTEPUR

INTITULÉ DE L'AFFAIRE : Diagnostic du système d'assainissement du SYSTEPUR

NOM DU RÉDACTEUR : TANGUY COUGARD

LIEU DE LA REUNION : MAIRIE DE SERPAIZE

DATE DE LA RÉUNION : 10.04.2009

DATE D'ETABLISSEMENT DU COMPTE-RENDU : 14.04.2009

Nom / Rôle	Société / organisme / collectivité / unité	Présent	Absent	Diffus.	Téléphone	Fax	E-mail
Sandrine BRESSE	CAPV	X		X	04 74 78 78 96		sbresse@paysviennois.fr
Sandrine FRAYSSE	CAPV - SYSTEPUR		X	X	04 27 87 80 26		sfraysse@paysviennois.fr
M. CARCELLE	Adjoint réseau	X		X	04 74 57 98 17		mairie-serpaize38@wanadoo.fr
Max KECHICHIAN	Maire de Serpaize	X		X	04 74 57 98 17		mairie-serpaize38@wanadoo.fr
Tanguy COUGARD	Cabinet Merlin	X		X	04 72 32 57 30		tcougard@cabinet-merlin.fr



**COMPTE RENDU DE RÉUNION
DIAGNOSTIC DES RÉSEAUX DE SERPAIZE-10/04/2009**

1. FONCTIONNEMENT DES RÉSEAUX

Un déversoir d'orage est présent sur la commune, à l'aval du secteur Valeron, qui est en unitaire. Il se rejette dans la combe du Vallon.

Un poste de refoulement permet de refouler les effluents du quartier de l'Eglise. Le reste du réseau fonctionne gravitairement.

Les réseaux hors secteur Valeron sont séparatifs.

2. MILIEU RÉCEPTEUR

La fréquence de déversement du DO Valeron au fossé de la combe du Vallon est inconnue.

3. ASSAINISSEMENT AUTONOME

Le raccordement du secteur Grand Chêne/la ranchetière est en cours avec la pose d'une conduite vers l'antenne de la route des Vignes.

L'examen du zonage, approuvé en 2002, montre qu'il n'a pas tenu compte de l'antenne intercommunale du syndicat Plaine Lafayette. En accord avec la CAPV et la commune, il a donc été retenu de cartographier les zones supplémentaires qui pourront être raccordées au réseau d'assainissement.

Les maisons situées le long de la RD75 sont pour la plupart en assainissement autonome (sauf moins d'une dizaine qui sont raccordées au collecteur Plaine Lafayette). A terme, ces maisons seront raccordées, probablement par le biais d'un collecteur de collecte commune et quelques traversées de la RD75 vers le collecteur La Fayette.

Les zones suivantes supplémentaires seront également considérées dans le calcul des effluents à traiter en situation future :

- La Ravat
- Vermons et Vermézieux
- La grotte
- La tour de Monz
- Le Muscadin
- Cumer
- Grange haute

4. DYSFONCTIONNEMENTS CONSTATÉS



COMPTE RENDU DE RÉUNION DIAGNOSTIC DES RÉSEAUX DE SERPAIZE-10/04/2009

Le domaine de la Platière est suspect de mauvais branchements, d'après la commune.

Le réseau du secteur Grangette semble cassé, mais des travaux de réhabilitation sont d'ores et déjà prévus.

L'antenne principale de la route de Remoulon transite des eaux claires. Cependant, leur origine n'est pas précisément identifiée.

Des intrusions d'eaux claires dans l'antenne de l'allée des Cytises sont également suspectées.

5. EVOLUTION DE L'URBANISATION

49 logements sont en cours de réalisation dans le secteur Neyve.

Il convient de noter que les projets d'urbanisation de la commune (de l'ordre de 1.3%/an) ne sont pas compatibles avec les projets du SCOT (0.7%/an), sauf à envisager un étalement des nouveaux logements prévus dans le temps (sur 20 ans au lieu de 10).

Dans le cadre de l'étude et conformément aux souhaits du comité de pilotage, le chiffre du SCOT sera d'abord proposé au comité de pilotage de l'étude par le Cabinet Merlin. Il appartiendra aux acteurs concernés de reposer une évolution de la projection ultérieurement, suite notamment à l'élaboration du Plan Local de l'Habitat par la CAPV.

6. PROJETS EN COURS OU ENVISAGÉS

Sans objet



COMPTE RENDU DE RÉUNION
DIAGNOSTIC DES RÉSEAUX DE VILLETTE DE VIENNE– 10/04/2009

MAÎTRE D'OUVRAGE : SYSTEPUR

INTITULÉ DE L'AFFAIRE : Diagnostic du système d'assainissement du SYSTEPUR

NOM DU RÉDACTEUR : TANGUY COUGARD

DATE DE LA RÉUNION : 10.04.2009

DATE D'ETABLISSEMENT DU COMPTE-RENDU : 14.04.2009

Nom / Rôle	Société / organisme / collectivité / unité	Présent	Absent	Diffus.	Téléphone	Fax	E-mail
Sandrine BRESSE	CAPV		X	X	04 74 78 78 96		sbresse@paysviennois.fr
Sandrine FRAYSSE	CAPV - SYSTEPUR		X	X	04 27 87 80 26		sfraysse@paysviennois.fr
M. BONNARD	SDEI	X		X	06 80 11 48 57		gilles.bonnard@lyonnaise-des-eaux.fr
M. FOUILLEUX	Adjoint municipal	X		X	04 74 57 98 09		mairie@mairie-villettedevienne.fr
M. CHAUDIER	Maire Villette de Vienne	X		X	04 74 57 98 09		mairie@mairie-villettedevienne.fr
Tanguy COUGARD	Cabinet Merlin	X		X	04 72 32 57 30		tcougard@cabinet-merlin.fr



COMPTE RENDU DE RÉUNION
DIAGNOSTIC DES RÉSEAUX DE VILLETTE DE VIENNE– 10/04/2009

1. FONCTIONNEMENT DES RÉSEAUX

Un DO en entrée de la STEP est équipé d'un détecteur de sur verse. Suite à l'abandon de la STEP, qui interviendra dans le courant de l'année, un autre DO sera en fonctionnement au droit du poste de refoulement Porte des Vernes de l'antenne intercommunale de la Seienne. Ce dernier poste sera remplacé dans le cadre du projet de l'antenne intercommunale de la Seienne.

Un autre DO est également présent route des Dauphines (DO chemin du Verger), afin de soulager le réseau en temps de pluie ; sa présence indique des volumes importants d'eaux de pluies renvoyés au réseau d'assainissement. Il est équipé d'un clapet anti-retour pour éviter l'intrusion d'eau de ruissellement en période pluvieuse.

Le volume en entrée de STEP est relevé 2 fois par semaine. Les historiques seront demandés à la SDEI.

Les postes de refoulement suivants sont présents sur la zone :

- PR des Vernes
- PR Vernettes : reprend les effluents du lotissement du chemin de l'Oie.
- PR Les Brigands : reprend les effluents du Mollaret.

2. MILIEU RÉCEPTEUR

Le Syndicat des 4 Vallées sera consulté pour les données relatives au milieu naturel. Les périmètres de débordement de la Seienne intéressent notamment Villette et seront identifiés.

3. ASSAINISSEMENT AUTONOME

Le complexe pétrolier n'est pas raccordé au réseau. Il possède probablement un système autonome, même si aucune information n'est connue de la mairie et de l'exploitant.

4. DYSFONCTIONNEMENTS CONSTATÉS

Les rejets de la distillerie s'étant avérés corrosifs, les réseaux en aval ont été remplacés.

Des débordements liés à du ruissellement sont signalés en 3 endroits de la commune :

- au croisement chemin du Moulin/route des Dauphines
- sur le ruisseau des Septentiers au croisement avec le chemin du Molaret
- Au droit du PR des Brigands

La commune et l'exploitant ne signalent pas de sources connues d'eaux claires permanentes dans les réseaux.

Des branchements d'eaux pluviales vers le réseau EU sont identifiés chemin de l'Oie.



COMPTE RENDU DE RÉUNION DIAGNOSTIC DES RÉSEAUX DE VILLETTE DE VIENNE– 10/04/2009

5. EVOLUTION DE L'URBANISATION

Le POS actuel date de 2001 et ne sera pas révisé pendant le mandat actuel. De nombreuses zones urbanisables sur la commune permettent de tabler sur la réalisation de 120 à 150 logements d'ici 5 ans, soit plus de 300 habitants supplémentaires contre 42 au rythme de 0.7% par an préconisé par le SCOT.

Une concertation sera donc nécessaire avec la CAPV

6. PROJETS EN COURS OU ENVISAGÉS

Le schéma directeur de la commune a été réalisé en 2000 par COREFIC (une copie de ce schéma sera faite par le Cabinet Merlin).

Parmi les travaux présentés, seule la réhabilitation du CD36 a été réalisée. Les autres travaux proposés ont été pour l'instant reportés. Ils devront être réexaminés dans le cadre de ce schéma directeur.

Dans le cadre de ce schéma des investigations de réseau ont été réalisées. Les éléments disponibles seront utilisés pour diminuer le volume de la campagne prévue dans le cadre de ce schéma.

7. AUTRES POINTS

Le PPRI de la zone sera à récupérer auprès du Syndicat des 4 Vallées.

Le plan des réseaux pluviaux existe, mais devra être complété par l'exploitant. Des plans comportant tous les diamètres et certaines profondeurs de fil d'eau sont disponibles auprès de la CAPV (cotes pas à jour), d'après l'exploitant.



**COMPTE RENDU DE RÉUNION
DIAGNOSTIC DES RÉSEAUX DE CHUZELLE–14/04/2009**

MAÎTRE D'OUVRAGE : SYSTEPUR

INTITULÉ DE L'AFFAIRE : Diagnostic du système d'assainissement du SYSTEPUR

NOM DU RÉDACTEUR : TANGUY COUGARD

LIEU DE LA REUNION : MAIRIE DE CHUZELLE

DATE DE LA RÉUNION : 14.04.2009

DATE D'ETABLISSEMENT DU COMPTE-RENDU : 14.04.2009

Nom / Rôle	Société / organisme / collectivité / unité	Présent	Absent	Diffus.	Téléphone	Fax	E-mail
Sandrine BRESSE	CAPV		X	X	04 74 78 78 96		sbresse@paysviennois.fr
Sandrine FRAYSSE	CAPV - SYSTEPUR		X	X	04 27 87 80 26		sfraysse@paysviennois.fr
M. Le BOEDEC	Premier adjoint	X		X	04 74 57 90 97		mairie-chuzelles@wanadoo.fr
M. GONIN	Technicien communal	X		X	04 74 57 90 97		mairie-chuzelles@wanadoo.fr
Tanguy COUGARD	Cabinet Merlin	X		X	04 72 32 57 30		tcougard@cabinet-merlin.fr



**COMPTE RENDU DE RÉUNION
DIAGNOSTIC DES RÉSEAUX DE CHUZELLE–14/04/2009**

1. FONCTIONNEMENT DES RÉSEAUX

Les réseaux sont séparatifs sur toute la commune.

Aucun déversoir d'orage n'est présent sur la commune, et l'ensemble fonctionnement gravitairement, sauf le lotissement plein sud qui est équipé d'un poste de refoulement.

2. MILIEU RÉCEPTEUR

Le milieu récepteur est la Sevenne. A noter qu'aucun déversoir n'équipant les réseaux EU, les effluents de temps de pluie ne sont jamais renvoyés au milieu, sauf par des soulèvements de tampons (cf. dysfonctionnements).

3. ASSAINISSEMENT AUTONOME

Le schéma directeur ne semble pas avoir donné lieu à un zonage en temps que tel. Seule la capacité d'infiltrabilité des parcelles a été testée, mais aucun programme de travaux, de raccordement et de réalisation d'infrastructures d'assainissement autonome n'a été réalisé.

Un estimatif des zones raccordées dans le futur a été réalisé avec la commune. Il servira de base au calcul des apports futurs au réseau. Ces nouvelles zones raccordées sont :

- Le Cloturier
- La route du Ravinet
- La route des Dauphines (projet de raccordement vers le réseau de Villette)
- Chemin du Caport

4. DYSFONCTIONNEMENTS CONSTATÉS

Des débordements liés au ruissellement ont poussé la CAPV à piloté une étude hydraulique, menée par SAFEGE, sur les secteurs de la Combe du Moulin, de la route de Serpaizières (ruisseau de l'Aberrau) et de la combe de Boussole.

La courbe de la Sevenne au droit de la confluence avec l'Aberreau est sujette à des débordements importants en temps de pluie.

Un affaissement de terrain route de la Martinière va conduire la CAPV à réhabiliter la tranchée de pose via une opération de compactage.

Des débordements en temps de pluie sur le réseau EU sont recensés

- Sur l'antenne du Voiron
- En aval de l'antenne de la combe de boussole



COMPTE RENDU DE RÉUNION DIAGNOSTIC DES RÉSEAUX DE CHUZELLE–14/04/2009

- Sur la route de Seyssuel.

5. EVOLUTION DE L'URBANISATION

Un PLU sera démarré en 2009. La préconisation de 0.7% par an d'évolution du SCOT sur la zone sera respectée et conforme au prochain PLU.

6. PROJETS EN COURS OU ENVISAGÉS

Un nouveau réseau est en cours de réalisation à la Devillière.

Un poste de refoulement est prévu sur la route du Leveau pour refouler les effluents de la future antenne de la Sevenne.

La commune recherchera d'éventuels levés topographiques réalisés sur les réseaux.

ANNEXE 15

LISTE DES DÉVERSOIRS D'ORAGE

Vallée	Commune	Nb DO	Nom de l'ouvrage
Vallée de la Sévenne	Luzinay	1	DO amont Step
	Villette De Vienne	2	DO Chemin du verger DO amont Step
	Chuzelles	0	
	Seyssuel	0	
Vallée de la Vega	Diémoz	9	DO1 Stade
			DO2 Ruisseau
			DO3 rue Meraudière
			DO4 rue de Lafayette
			DO5 D36
			DO6 Rue des Bouvières
			DO7 Rue de Camberousse
			DO8 Rue des Lavandières
			DO9
	Saint Georges D'Espérance	12	DO1
			DO2
			DO3
			DO4
			DO5
			DO6
			DO7
			DO8
			DO9
			DO10
			DO11
			DO12
	Serpaize	1	DO Combe Valeron
Vallée de la Vesonne/Gere/Suze	Pont Eveque	3	DO des Forges
			DO les Marronniers
			DO rue Ollier
	Moidieu Detourbe	2	DO les Granges
			DO step Amballon
	Estrablin	1	DO plan de Gémens
	Eyzin Pinet	1	DO Paquerettes
Côtes d'Arey/Chonas/Reventin	Saint Sorlin De Vienne	0	/
	Jardin	1	DO La piscine-bérardier
	Cotes D'arey	1	DO Grande Rue
	Reventin-Vaugris	1	DO STEP
Rive Droite du Rhône	Chonas L'amballon	0	/
	Saint Romain En Gal	3	DO 1 - bassin nautique

			DO 2 - cimetière
			DO 3 - le musée
	Sainte Colombe	6	DO A. Briand
			DO Passage Sylvestre
			DO Vézérance
			DO Missionnaire
			DO Nivaggioli
			DO supplémentaire
	Saint Cyr Sur Le Rhone	1	DO1
	Ampuis	15	DO 2
			DO 3
			DO4
			DO5
			DO6
			DO7
			DO8
			DO9
			DO10
			DO11
			DO12
			DOA
			DOB
			DOC
			DOD
			DOE
			DOY
			DOZ
	Tupin Et Semons	0	
	Rhône Gier 1	3	DO Déchetterie
			DO Rive droite
			DO
	Rhône Gier 2	0	
Vienne	Vienne	60	(voir en annexe)
TOTAL	123 déversoirs d'orage		

ANNEXE 16

INVENTAIRE DES DÉVERSOIRS D'ORAGE PAR EXUTOIRE

Répartition par exutoire

			Répartition par exutoire											
			Rive droite	Rhône	Rive Gauche									
	Commune	Nb total DO	Vézérances		Sévenne (Bassin de la Sévenne)	Valeron (Bassin de la Véga)	ruisseau de Charentonge (Bassin de la Véga)	ruisseau du Moulin (Bassin de la Gère)	Gère (Bassin de la Gère)	Suze (Bassin de la Gère)	Amballon (Bassin de la Gère)	Saint Gervais	Suzon	Saluant
Communes CAPV	Chonas-l'Amballan	1												1
	Chuzelles	0			0									
	Côtes d'Arey (les)	3										3		
	Estrablin	1						1						
	Eyzin Pinet	1							1					
	Jardin	1							1					
	Luzinay	1			1									
	Moidieu Détourbe	2									2			
	Pont-Eveque	3												
	Reventin Vaugris	0												
	Saint Romain en Gal	0												
	Saint Sorlin de Vienne	0												
	Serpaize	1				1								
	Seyssuel	0			0									
	Vienne	60			31	4			19			6		
	Villette de Vienne	2			2									
Syndicat Rhône Gier	Ampuis	18		18										
	Saint Cyr sur Rhône	1		1										
	Sainte Colombe	6	1	5										
	Tupin Semons	?												
S. Plaine Lafayette	Diémoz	9						9						
	Saint Georges d'Espéranche	10					10							

ANNEXE 17

LOCALISATION DES DÉVERSOIRS D'ORAGE SUR LE PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE

Positionnement des déversoirs d'orage

